

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens sont divisés sur la meilleure orientation à donner au pays

Tandis que le gouvernement conservateur du premier ministre Mulroney s'apprête à réunir le Parlement et à entreprendre son deuxième mandat, les Canadiens semblent divisés sur l'orientation que le premier ministre devrait donner au pays. Au milieu d'un accroissement des déficits gouvernementaux et de politiques fiscales en resserrement, aucun consensus ne se dégage au sein de la population quant à savoir si le premier ministre nouvellement réélu devrait opter pour la gauche ou pour la droite dans son orientation idéologique.

Bien que les conservateurs aient essentiellement fait campagne en faveur de la libéralisation des échanges avec les États-Unis, les Canadiens n'ignorent pas que M. Mulroney appartient essentiellement au centre droit en ce qui a trait aux politiques fiscales et aux dépenses.

Malgré cela, un sondage d'opinion indique que 23 p. cent des Canadiens sont d'avis que le premier ministre devrait orienter le pays vers le socialisme. Trente-cinq pour cent des répondants affirment qu'il devrait au contraire l'en éloigner, tandis que 23 p. cent préféreraient le statu quo et que 19 p. cent n'ont pas d'opinion.

Il est intéressant de noter que de moins en moins de Canadiens pensent que le socialisme doit être évité. Alors qu'en 1985, 55 p. cent de la population affirmait qu'il était correct pour le pays de s'éloigner de toute tendance socialiste, cette proportion a considérablement diminué depuis: en 1984, elle n'était plus que de 46 p. cent, tombant à 40 p. cent en 1987 et à 35 p. cent cette année.

Si l'on examine les données présentes en fonction des préférences politiques des répondants, il n'est pas surprenant de constater que les partisans du Nouveau Parti démocratique, de centre gauche, préconisent un mouvement vers le socialisme (39 p. cent.). De la même façon, seuls 16 p. cent des partisans du Parti conservateur, à tendance droitiste, sont de cet avis. En même temps, 48 p. cent des partisans du Parti conservateur voudraient voir le Canada s'éloigner du socialisme, tandis que seuls 19 p. cent des partisans du NPD partagent cette opinion.

ATTITUDES A L'ENDROIT DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Personne ne contestera que le libre-échange ait constitué le sujet essentiel de la dernière campagne électorale, et la similitude qui existe entre cette question et celle des investissements étrangers permet quelques comparaisons intéressantes. Soixante-deux pour cent des Canadiens soutiennent que le premier ministre devrait encourager les investissements étrangers en général, qu'ils proviennent des États-Unis ou d'ailleurs; 22 p. cent sont d'avis que le premier ministre devrait décourager ce genre d'investissements, tandis que 8 p. cent optent pour le statu quo dans ce domaine et que 9 p. cent ne formulent aucune opinion.

Ces données sont demeurées remarquablement constantes au cours des dernières années. En 1985, 62 p. cent des Canadiens favorisaient l'encouragement des investissements étrangers, tandis que cette proportion était de 67 p. cent en 1984 et de 62 p. cent en 1982.

Il n'est peut-être pas surprenant, si l'on considère leur préférence pour le libre-échange, que ce soient les partisans du Parti conservateur qui sont les plus enclins à encourager les investissements étrangers (73 p. cent.), par rapport à ceux du NPD et du Parti libéral (62 p. cent. et 57 p. cent. respectivement).

Les conclusions du sondage se fondent sur 1 037 interviews effectuées entre le 12 et le 15 octobre 1988 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

La première question était la suivante:

«Sans tenir compte de vos penchants politiques, quel est l'homme qui, selon vous, constituerait le meilleur premier ministre pour le Canada à l'heure actuelle: celui qui orienterait le Canada vers le socialisme ou celui qui l'en éloignerait?»

	Orientation vers le socialisme		Éloignement du socialisme		Statu quo	Pas d'opinion
Nationalement:						
Aujourd'hui...	23%	35%	23%	19%		
En 1987.....	28	40	14	18		
En 1984.....	20	46	15	19		
En 1983.....	17	55	13	15		
Penchants politiques actuels:						
P.C.....	16	48	24	12		
Lib.....	25	41	19	15		
NPD.....	39	19	25	18		

La deuxième question était la suivante:

Le premier ministre devrait-il encourager ou décourager les investissements étrangers au Canada?»

	Les encourager		Les décourager		Statu quo	Pas d'opinion
Nationalement:						
Aujourd'hui...	61%	22%	8%	9%		
En 1985.....	62	19	9	9		
En 1984.....	67	16	6	12		
En 1983.....	62	20	7	11		
Penchants politiques actuels:						
P.C.....	73	13	8	6		
Lib.....	57	27	8	9		
NPD.....	62	26	8	4		

Remarque: Les pourcentages ayant été arrondis, ils pourront ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

Parizeau souhaite le respect intégral de la Charte de la langue française

Sa position définitive ne sera connue que lors du jugement de la Cour suprême

C'est pas avant d'avoir étudié attentivement le jugement que la Cour suprême du Canada rendra sur la Loi 101 que le chef du Parti québécois fera connaître la position de sa formation politique.

M. Jacques Parizeau a toutefois laissé entendre hier qu'il souhaitait le respect intégral de la Charte de la langue française en ce qui concerne l'affichage.

Le premier ministre Robert Bourassa avait rappelé, vendredi, que l'engagement du Parti libéral, «c'est le français prioritaire, sans interdiction d'une autre langue».

«Comment définir 'prioritaire', c'est ce qu'on verra après le jugement», a-t-il indiqué.

Le chef du gouvernement pourrait avoir besoin d'une certaine forme de collaboration de l'oppo-



M. Jacques Parizeau

sition péquiste après le 15 décembre, date où le jugement de la Cour suprême sera rendu public, pour combler le vide légal que pourrait créer le jugement.

Hier, le chef péquiste a fait de l'ironie sur le fait que le premier ministre semble pas mal énerve par le jugement de la Cour suprême.

Un appui de la CSN

Par ailleurs, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a accueilli avec beaucoup d'intérêt le projet de loi déposé vendredi à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Taillon, Claude Filion.

Ce projet de loi vise à renforcer certaines dispositions de la Loi 101, en particulier celles touchant la langue de travail.

Selon le président de la centra-

le, Gerald Larose, le projet de loi du député Filion a le grand mérite de rappeler que la langue recouvre de nombreux aspects en dehors de la question de l'affichage.

Parmi les points positifs du projet, la CSN relève les dispositions touchant la langue du travail, soumettant les entreprises de dix employés et plus à un programme de francisation.

Les articles visant à renforcer la capacité d'intervention du Conseil de la langue française sont également fort positifs, juge la CSN.

Quant à la langue d'affichage, la CSN estime nécessaire, comme le fait le projet de loi Filion, de prévoir l'utilisation de la clause «nonobstant» dans le cas où la Cour suprême irait à l'encontre de ce qui est prévu à la charte.



Les trois porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, Marlène Jacob, de Québec, Thérèse Spénard, de Lotbinière et Fernande Brosseau, de Montréal.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

Trois femmes mènent un combat acharné contre la réforme de l'aide sociale

JEAN-PAUL SOULIÉ

D'ici la fin du mois de décembre, leur visage et leur voix vont nous devenir familiers. Selon leur expression, elles vont «tenir» jusqu'à la fin de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 37 sur la réforme de l'aide sociale.

Peut-être même plus longtemps, si le débat public qu'elles réclament leur est accordé. Les représentantes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec sont généralement trois, mais des membres des groupes qui forment le Front peuvent se joindre à elles ou les remplacer pour diffuser de l'information, rendre publiques les positions des 28 groupes d'assistés sociaux de la province, ou monter une garde attentive pendant les travaux de la commission parlementaire.

Thérèse Spénard, Marlène Jacob et Fernande Brosseau ont moins de trente ans. Si la première est une assistée sociale, chef de famille monoparentale, les deux autres sont des permanentes qui ne touchent pas de prestations de l'aide sociale. Le terme de permanence est quelque peu ambigu, si on considère que les maigres budgets dont disposent leurs associations respectives ne leur permettent de toucher un salaire qu'à peu près la moitié de l'année bien que leur action dure douze mois.

Le cas de Marlène Jacob et de

son groupe, ROSE du Nord de Québec, est assez représentatif de l'ensemble des 28 groupes qui se qualifient «d'opposition galopante au projet 37». ROSE du Nord, c'est le Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec. Marlène, une ancienne travailleuse de la restauration, s'est retrouvée un jour sans emploi. Militante au sein du groupe des femmes sans emploi, elle s'est rapidement retrouvée permanente, quatre jours par semaine. «Les femmes chefs de famille n'avaient pas assez de temps à donner à l'organisation, moi j'étais libre. Mon rôle, c'est essentiellement celui de la coordination.»

Le processus de formation des groupes d'assistés sociaux, tout comme leur financement, est à peu près toujours le même. Les prestataires se retrouvent un jour ou l'autre regroupés, à l'occasion de cours, ou autour d'un CLSC, et une organisation prend forme. ROSE du Nord présente la particularité d'être composée de femmes. «Nous travaillons avec des groupes d'hommes, mais nous sommes un groupe de femmes. Généralement, quand une femme «tombe» sur l'aide sociale c'est à la suite d'un divorce ou d'une séparation, constate Marlène. Et le plus souvent, ça arrive à l'occasion d'une grossesse, ce qui accroît encore le besoin d'aide.»

Thérèse Spénard a connu cette expérience. Son fils a maintenant sept ans et demi. Fort active,

porte-parole de son groupe de Montréal, elle souffre d'épilepsie et interrompra la conversation pour annoncer d'un ton enjoué qu'elle va «chercher sa pilule». Apte ou inapte, diront les fonctionnaires? C'est un thème que Thérèse connaît bien. Prompte à lancer le débat, Thérèse réclame des emplois, et dénonce «l'inaptitude» de la société à en offrir.

Le groupe ROSE du Nord dispose d'un budget de \$25 000 à \$27 000 par an. Cet argent provient du gouvernement fédéral, dans le cadre d'un projet de développement de l'emploi, et du Secrétaire d'État (promotion de la femme), pour un montant de \$11 500. Par ailleurs, \$6 000 viennent du ministère de l'Éducation du Québec, finançant un «organisme volontaire en éducation populaire», qui dispense une formation sur la loi d'aide sociale. Centraide contribue pour \$3 500, et le reste est de l'autofinancement provenant d'un comptoir de linge. Certaines communautés religieuses apportent également une aide.

Au chapitre des dépenses, il y a le loyer du local, des frais de transport, de garderie, et certaines activités. Ce genre d'organisation se retrouve dans la plupart des groupes. «Mais beaucoup de groupes en région ne disposent pas d'autant de revenus que nous», note Marlène Jacob. Deux fois par année, les porte-parole des 28 groupes régionaux se réunissent en assemblée générale. Le

Front commun possède son propre financement, qui provient de communautés religieuses, de syndicats et de dons divers.

Mercredi dernier, quarante personnes, représentant vingt groupes étaient réunies en assemblée générale. Une salle avait été louée à la Maison Jésus Ouvrier, de Vanier, un centre tenu par des religieuses, où une chambre à coucher ne coûte que \$13 par personne, un petit déjeuner \$2 et un repas \$5. Tout de suite après la dernière réunion, Fernande Brosseau rassemblait ses membres de Montréal pour les ramener dans un minibus prêté par un parent.

Claudette Brière, porte-parole d'un groupe de Mont-Laurier, allait demeurer à Québec pour deux ou trois jours encore, hébergée par Marlène Jacob. C'est elle qui allait monter une garde vigilante à la commission parlementaire. Chef de famille depuis dix-huit ans, elle a trois fils et deux filles dans la vingtaine. Son mari n'a jamais eu les moyens de lui verser de pension alimentaire, et ses fils ont bien du mal à se trouver des emplois qui durent. «A Mont-Laurier, il n'y a pas de travail...» Pendant les deux heures que durera la séance de travail de la commission parlementaire, elle prendra des notes. Pour elle, chaque répartie de Louise Harel, le député péquiste, et du ministre André Bourbeau, représentent un chiffre précis. «Hier, je bouillais sur ma chaise! Nous, on est quasiment sur le banc des accusés!»

Gilles Baril revient en politique

Presse Canadienne

L'ancien député péquiste Gilles Baril veut effectuer, l'an prochain, un retour en politique.

M. Baril a annoncé officiellement la nouvelle, hier à Montréal, en compagnie du président du Parti québécois, Jacques Parizeau, et de quelques membres de l'ancienne garde du parti.

L'ancien député considère que le nouveau débat de fond au sein du PQ, qu'il aurait souhaité quand il était député entre 1981 et 1985, commence aujourd'hui.



Gilles Baril

L'usage du français dans les instances internationales aurait pu éviter des massacres

Presse Canadienne

PARIS

À l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie française, M. Maurice Druon, le secrétaire perpétuel de la Compagnie, a lancé lors de son discours sur l'état de la langue un vibrant appel pour le prédominance du français dans les instances internationales.

Parlant de la situation de la langue dans les assemblées et organismes internationaux, M.

Druon a notamment déclaré: «Le pourcentage de prise de parole en français, aux Nations-Unies, est en croissance régulière. Et ce n'est pas sans satisfaction que nous avons appris que le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, qui utilise à la perfection notre langue, avait exigé, c'est son terme précis, qu'une version française fut établie de tous les documents de l'ONU, disposition statutaire mais trop souvent oubliée.»

«Si la résolution 242 des Nations-Unies du 22 novembre 1967

avait été rédigée en français, et poursuivi l'académicien, la déplorable ambiguïté autour du mot 'territoires' aurait été impossible, et la brièveté anglaise fort utile dans l'ordinaire des jours, aurait du le céder à la précision française, hautement nécessaire dans les actes solennels.»

«Il aurait bien fallu dire s'il s'agissait des territoires, ou de territoires, et alors désigner lesquels. Et depuis 20 ans, les parties adverses n'auraient pas pu prendre appui sur cette imprecision pour se massacrer, ni les grandes puis-

sances en tirer prétexte pour rester dans une coupable immobilité», a-t-il ajouté.

«Un texte clair aurait contribué à sauver l'existence de milliers de Palestiniens, de milliers d'Israéliens, et l'enfant du Liban ne serait pas orphelin», a encore expliqué le secrétaire perpétuel, qui a fait la même démonstration pour les institutions de la Communauté économique européenne. Selon lui, le français doit retrouver toute sa place dans la diplomatie moderne et redevenir la langue de référence.

La francisation des PME: plus complexe que l'affichage

D'ici la fin de l'année, le débat linguistique tournera surtout autour du jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage, attendu depuis si longtemps et qui, enfin, sera rendu à la mi-décembre.

Sans vouloir nier l'importance des échanges que suscitera ce jugement, le vrai débat, celui qui sera déterminant pour le rôle du français dans les années à venir, pour les liens entre les communautés linguistiques, ne portera pas sur l'affichage.



Il devra porter sur la langue du travail et la francisation des entreprises, surtout les PME. Bien sûr, cette question, fort complexe, n'a pas la charge émotive de l'affichage commercial, mais ses conséquences sont beaucoup plus lourdes pour l'équilibre linguistique de la province et de la capacité de la majorité francophone de servir de pôle d'attraction.

Lors de son congrès de la semaine dernière et dans un projet de loi déposé par son aile parlementaire vendredi, le Parti québécois a mis cette question sur la place publique. Mais le PQ n'a rien inventé. Le gouvernement libéral est beaucoup plus avancé dans ce dossier que ne l'est l'opposition; le ministre responsable, M. Guy Rivard, y travaille depuis des mois.

Pourquoi ce projet est-il dans l'air? Les dispositions sur l'affichage commercial ont avant tout une valeur symbolique: elles changent le visage du Québec, et surtout celui de Montréal, mais elles modifient en rien la langue que les gens parlent et encore moins celle qu'ils adopteront.

Pour amener au français les Québécois allophones, les dispositions portant sur la langue d'enseignement jouent un rôle fondamental. Mais, faut-il le rappeler, elles ne touchent que les jeunes et ne suffisent souvent pas à contrer la dynamique que ces écoliers retrouvent en revenant à la maison.

Le choix linguistique d'une famille allophone dépendra essentiellement de ce qu'est la langue de l'argent: celle qu'il faut connaître pour trouver un emploi, se bâtir une carrière. Pour les francophones de souche, il ne fait pas de doute qu'il s'agit maintenant du français: on peut travailler, faire de l'argent et réussir en français. Mais ce n'est pas le cas pour bien des allophones. D'abord parce que leur horizon est souvent nord-américain mais aussi parce que, souvent, les emplois qu'ils trouveront ici exigent l'anglais et non pas le français.

Les allophones, surtout les nouveaux venus, vivent dans la région montréalaise et trouvent des emplois dans de petites entreprises, de petits commerces. Or, les PME qui emploient moins de 50 personnes, ne sont pas soumises aux dispositions

de la charte. En plus, dans la région de Montréal, un très grand nombre de PME ne sont pas dirigées par des francophones. Résultat: les immigrants se trouvent des emplois en anglais.

En proposant maintenant des modifications à ce volet de la loi 101, le PQ profite du silence proverbial des libéraux dans le dossier linguistique. Les péquistes arrivent les premiers et gardent le leadership; quand les libéraux proposeront des mesures pour franciser les petites entreprises, on aura l'impression qu'ils ont copié le PQ.

Pourtant, c'est le genre de dossier qu'il est plus facile de traiter quand on est dans l'opposition, parce qu'il est d'une effroyable complexité; à un tel point que le gouvernement Lévesque ne s'y est pas attaqué.

Il touche de petites entreprises, souvent pas très riches, qui n'ont pas les ressources nécessaires à la francisation: il faudra les aider, techniquement et financièrement, éviter de les écraser par des règles qu'elles ne pourraient pas respecter.

Enfin, ces entreprises ne comptent souvent aucun francophone. Peut-on vraiment franciser une PME dirigée par un Grec, qui a choisi l'anglais, qui embauche des Tamouls, parlant déjà anglais? Cette question et d'autres du même genre montent à quel point, là aussi, il faudra doigté et délicatesse.

Alain DUBUC

Le GATT bute contre un mur monétaire

Quarante et un ans après sa fondation, le GATT doit livrer sa première bataille contre le protectionnisme. Toutes les négociations qui ont précédé l'Uruguay Round avaient pour but de démanteler les tarifs douaniers et d'autres entraves au commerce international; la menace de nouvelles entraves n'était jamais trop sérieuse.



La renaissance du protectionnisme aujourd'hui n'est pas une invention du diable, mais une réaction très naturelle de gens qui n'ont plus la même confiance qu'avant dans la possibilité de libéraliser le commerce. Cela vient peut-être de la volatilité excessive des taux de change qui complique à l'extrême les projets des exportateurs et importateurs.

Il n'existe plus que trois monnaies importantes dans le monde: le dollar américain, le mark allemand et le yen japonais. Chacune est un point de référence dans sa propre sphère économique, ce qui donne l'impression que le monde est en train de se diviser en blocs exclusifs. Les fluctuations à peine croyables entre les monnaies clés renforcent le sentiment qu'il y a un antagonisme entre les blocs.

Le système des taux de change flottants fonctionne assez bien à l'intérieur de ces blocs monétaires. Le dollar canadien est relativement stable par rapport au dollar américain et le franc suisse par rapport au mark. Mais d'un bloc à l'autre, il n'y a pas de stabilité, comme le montre la baisse de deux tiers du dollar canadien par rapport au franc suisse en 20 ans.

Quand le volume des échanges entre deux pays est faible, ces fluctuations sont sans conséquence, mais quand il est important, elles deviennent un mur, surtout si elles sont imprévisibles. L'industriel qui a besoin d'un marché stable pour pouvoir planifier sa production aura tendance à délaisser les exportations pour se concentrer sur le marché intérieur. Il exigera aussi de son gouvernement une protection contre les étrangers qui le menacent dans ses derniers retranchements.

Lors de la généralisation des taux de change flottants il y a 15 ans, on pensait qu'ils se stabiliseraient à des niveaux qui favoriseraient le plus possible les échanges commerciaux et les investissements à long terme. Or, cet équilibre n'a pas été atteint globalement. Des politiques contradictoires pour faire face à la crise du pétrole, l'endettement du tiers monde, des déficits budgétaires très élevés et, enfin, un esprit débordant de créativité dans les marchés financiers ont faussé le lien entre les taux de change et les échanges commerciaux. On a vu le dollar américain monter par rapport au mark et au yen, alors même que le déficit commercial américain se creusait. Les taux de change semblent davantage répondre aux flux financiers qu'aux besoins du commerce, et ces flux financiers sont de plus en plus engendrés par des mouvements à très court terme que par des besoins économiques.

Dans ses négociations, le GATT doit tenir compte de cette instabilité monétaire. Ce n'est pas à lui de trouver des solutions; cela appartient au Fonds monétaire international ou à des groupes plus restreints dont le but est de faciliter les transactions financières et la stabilité du système monétaire international. Il ne sert à rien d'abaisser les tarifs douaniers et d'éliminer les autres obstacles si les exportateurs sont surtout inquiétés par les fluctuations excessives et imprévisibles des taux de change. Ils peuvent se prémunir contre des règles discriminatoires mais non contre l'inconnu.

En fin de compte, le sort de l'Uruguay Round dépend d'une meilleure concertation monétaire entre les États-Unis, l'Allemagne et le Japon. Les autres pays ont, bien sûr, leur mot à dire, mais un rapprochement des trois grands dans leurs politiques monétaire et fiscale et, éventuellement, un contrôle plus strict de certaines activités financières pourraient déjà rassurer le monde sur l'avenir de la libéralisation du commerce.

Frédéric WAGNIÈRE

La fin des mutins

Les forces armées argentines ont renoncé à exercer le pouvoir il y a cinq ans, mais elles ne sont toujours pas entièrement soumises au gouvernement. La dernière mutinerie montre qu'il y a encore des éléments qui pensent que l'armée est au-dessus de la loi, malgré la clémence du gouvernement à l'égard des officiers qui ont participé aux pages les plus sombres du régime militaire.

Il serait bon que le gouvernement du président Raul Alfonsín soumette les mutins aux rigueurs de la loi et ne cherche pas à pacifier les forces armées avec des demi-mesures. Il y a encore des Argentins qui voient dans le militaire une sorte de garantie de l'ordre et de la justice. Le gouvernement doit clairement faire comprendre que ces militaires sont des fauteurs de troubles, ce qu'une majorité des Argentins ont déjà compris.

L'Amérique du Sud se remet péniblement d'une longue période de domination militaire. Le rétablissement d'un pouvoir entièrement civil au Chili l'année prochaine sera une étape importante dans la restauration de la démocratie sur ce continent. L'Argentine a maintenant l'occasion de montrer qu'il est possible d'écarter pour de bon les militaires du pouvoir politique.

F.W.

BENAZIR BHUTTO AU POUVOIR



(Droits réservés)

La boîte aux lettres

Pas facile de changer un nom

C'est avec peu d'étonnement que j'ai noté dans *La Presse* du 25 novembre le retour du terme onomastique *Square Dominion* («Incendie au Square Dominion», p. 3).

Il y a un an déjà que l'administration du RCM a changé le nom «Square Dominion» en «Square Dorchester», en même temps qu'elle a rebaptisé le «boulevard Dorchester» en «boulevard René-Lévesque». Douze mois plus tard, on constate que la plupart des Montréalais continuent de parler du boulevard Dorchester et que personne n'appelle le Square Dominion autrement que par ce nom.

Avant que la Ville de Montréal procède au retrait des enseignes indicatrices du boulevard Dorchester, pourquoi ne considérerait-on pas la possibilité d'une double désignation pour cette artère principale de Montréal? Cette approche est souvent utilisée dans d'autres villes nord-américaines, incluant la ville de New York. Cela nous permettrait à la fois de respecter notre patrimoine municipal, d'honorer la mémoire du regretté premier ministre et de laisser en paix l'ancien cimetière, appelé Square Dominion depuis 1873.

Robert WILKINS
Montréal

L'Oscar du narcissisme

En démarrant ma voiture l'autre samedi, j'ai reçu en pleine figure une rafale de rots venant de ma radio: rot de Sel Eno, rot numéro 6, rot numéro 7! Pierre Bourgault, Marie-France Bazzo et un troisième

compars, si j'ai bien distingué les éruptions, s'amusaient comme des petits fous à faire un concours de rots. A nos frais en plus puisque c'était sur les ondes de Radio-Canada.

Je ne sais pas quel était le prix ni qui fut le gagnant, parce que j'ai vite changé de poste, dégoûtée. Mais je suis prête à leur décerner l'Oscar du narcissisme éhonté! Quand on croit que le moindre souffle qu'on exhale mérite de passer en ondes, quand on pense que les auditeurs sont ravis de recevoir une bordée de rots dans leur cuisine ou leur auto, eh bien, on est mûr pour ce prix. A quand le concours de pets? Avant Noël, j'espère.

Johanne LEDOUX
Montréal

On ne reconnaît plus le PQ

L'approve totalement les commentaires de Lysiane Gagnon sur le congrès du PQ à Saint-Hyacinthe (*La Presse*, 29 novembre). La confusion qu'amène le «néo-radicalisme-étapist» est totale! On ne reconnaît plus le Parti québécois.

Jamais le PQ n'aura favorisé autant le parti de Robert Bourassa, en faisant de lui le seul choix des Québécois qui sont majoritairement satisfaits du fédéralisme actuel. Jamais option n'aura été aussi visiblement suicidaire par son radicalisme qui va à l'encontre du sentiment populaire. Jamais également n'aura-t-on assisté à une prise de position aussi troublante que celle de vouloir éliminer toute radio ou toute télévision anglophone. Tout ça frôle l'absurde.

Et comment ensuite parler d'ouverture sur le monde? J'aimerais bien voir qu'elle aurait été la carrière de Jacques Parizeau si on l'avait contraint, lui,

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

à subir la mesquinerie et la contrainte de ne parler que le français et ne jamais avoir de contact avec la langue de Shakespeare dont lui-même se pique d'en avoir l'accent d'Oxford.

M. Parizeau, vous en décevez plusieurs par votre manque de réalisme. Vous venez de donner prise à la création d'un troisième parti provincial qui, lui, nous offrira au moins une solution de rechange au parti de monsieur Bourassa, sans pour autant nous lancer sur la piste sans retour de votre option souverainiste.

Le temps et le bon sens populaire se chargeront de vous faire constater votre égarement, car vous n'êtes plus du tout, mais alors plus du tout, le fils spirituel de René Lévesque.

Jacques LAURENDEAU
Saint-Sauveur

Beaucoup de mots pour peu

Isabelle Courville, ex-présidente du Comité national des jeunes du Parti québécois, nous livre enfin le fond de sa pensée (*La Presse*, 28 novembre, *La face changeante du nationalisme québécois*). Il s'agit peut-être d'un «conflit de généra-

tion», mais j'ai l'impression de n'avoir jamais vu quelqu'un dire si peu en autant de mots. (...)

Après tout le chichi qu'elle nous a fait lors de l'avènement de Jacques Parizeau à la direction du Parti québécois, j'aurais bien aimé qu'elle nous dise c'est quoi, au juste, la différence entre ce qu'elle exprime dans les deux derniers paragraphes publiés par *La Presse* et les positions de celui qu'elle voulait naguère brûler en effigie sur la place publique? Ou bien qu'elle nous dise ce qu'elle faisait dans cette galère du temps de Johnson si ce sont tous les paragraphes précédents qui expriment sa pensée? N'aurait-elle pas été beaucoup plus à l'aise en compagnie de Bourassa?

Emile BOUDREAU
Montréal

Lunettes style «fast-food»

Je voudrais donner mon point de vue sur l'article de Lambert Gingras de vendredi dernier (18 novembre) sur les lunettes.

Étant moi-même technicien en optique lunetterie depuis 17 ans, je regarde ce genre de «fast-food» que sont «les lunettes en une heure», avec un oeil plutôt perplexé.

Heureusement qu'au Québec, le consommateur peut choisir de consulter différents spécialistes pour la réalisation de ses lunettes (...)

Ainsi, les intérêts étant divisés, le consommateur est assuré de la meilleure qualité possible des soins et services professionnels. Chose qui n'est pas très évidente dans un système où tout est élaboré sous un même toit et en moins d'une heure.

Claude GIROUX
Montréal

Opinions

La Semaine du prisonnier

FRANCE PARADIS

La liberté, c'est souvent le seul choix des chaînes.
(Paul Valéry)

La Semaine du prisonnier vient de se terminer. Après l'Année des sans-abri, quelque part entre le festival de la gourgane et le carnaval de Québec, avec, au milieu, la journée mondiale du sida. Du côté aéré des barreaux de leur prison, on se colle le nez à la fenêtre une fois l'an, pour renifler les odeurs vicieuses de l'exclusion. Ces hommes et ces femmes à qui l'on a retiré la parole, mais sur qui on continue de se pencher pour tenter d'approviser le silence.

On se les imagine tous taillés du même bois: visage en lame de couteau, cicatrices, les mains comme des madriers, le front bas et les pu-

illes dilatées sous des paupières lourdes. Les prisonniers et les prisonnières sont pourtant loin de correspondre à une seule définition, même élargie. Ils et elles sont tous issus de nos familles. Le malheur, c'est qu'on préfère souvent le mythe à la banale réalité. Il faudra bien pourtant trouver une troisième voie qui ne soit pas celle du «pauvre-détenu-victime-de-la-vie», ni celle du «méchant-méchant-cas-désespéré». On camoufle des êtres humains derrière «les prisonniers». (On vient seulement de permettre à ces êtres humains de protéger leur vie en leur distribuant des condoms!)

L'imagerie populaire leur distribue des vertus qu'ils n'ont pas, comme ce code d'honneur du crime qui n'est en fait que le mode d'emploi de la survie. On trouve même, sans se l'avouer vraiment, quelque chose d'audacieux dans cette liberté qu'ils se sont accordée, de bafouer la loi une fois dans leur vie. Je parle des petits mépris de la loi. Parce que les gros, c'est autre chose. Personne ne saurait où tracer la frontière entre les deux, mais on fait la différence entre David Smith, emprisonné pour n'avoir pas payé ses contraven-

tions, et Adrien Pelletier qui assassine son ex-femme après l'avoir séquestrée. Ils partagent peut-être, pourtant, des cellules voisines. C'est le même système qui les a jugés et condamnés, avec la même échelle critériée et les mêmes objectifs de réhabilitation. Vraiment?

Sans aucun doute, cette Semaine du prisonnier doit permettre de soulever un coin du voile de l'ignorance, comme l'a fait Bruno Bisson dans *La Presse* toute la semaine dernière. Mais peut-être n'est-ce pas suffisant pour secouer notre bonne conscience collective. N'est-il pas temps de s'interroger sur les objectifs de notre système pénitentiaire? Ne sommes-nous pas rendus à prendre la parole qu'on a l'habitude de laisser aux criminologues, aux policiers, aux avocats et tous les autres bureaucrates de la justice? Non pas qu'ils ne fassent pas leur travail convenablement, mais en leur laissant tout le fardeau de la justice, le bon peuple se retire du processus de la réflexion et n'assume pas ses responsabilités. C'est la société qui condamne, pas seulement ses fonctionnaires. Les êtres humains sont tous liés les uns aux autres parce qu'ils partagent le

même territoire. Il n'y a que les chaînes qui ne soient pas les mêmes.

Il est grand temps de se demander ce que l'on fait de tous ces hommes et toutes ces femmes qui ne respectent pas les règles. Nous ne sommes plus à l'époque où on les enfermait à double tour pour aussitôt jeter la clé. Si l'on parle de réhabilitation, il serait peut-être bon de trouver quelle est la part du contrat que chacun d'entre nous doit remplir, et pas seulement quelle est la leur. Pour cela, il faut sortir le débat des cours de justice et des officines de criminologues.

La violence et la promiscuité n'ont jamais aidé personne à se construire une nouvelle échelle de valeurs. On ne leur rend pas leur liberté si, en franchissant la porte, on ne leur offre pas le choix de leurs chaînes.

Si c'est la réhabilitation que notre société privilégie, alors elle doit exiger les moyens adéquats pour en faire une réalité. Sinon, qu'elle revienne aux galères et aux clés perdues. On aura raison alors de se coller le nez sur les barreaux de zoo en faisant comme si ceux qui y vivent n'étaient pas nos semblables et comme si ces barreaux n'étaient pas aussi les nôtres.

Billet

Petit dictionnaire politique moderne

François-Pierre Gingras est directeur du Département de science politique de l'Université d'Ottawa. Spécialiste en politique canadienne et en méthodes de recherche, il a observé d'un oeil critique la récente campagne électorale fédérale et livre aux lecteurs de *La Presse* quelques réflexions caustiques qu'elle lui a inspirées.

FRANÇOIS-PIERRE GINGRAS

En consommateur prudent, j'ai déjà acheté mes cadeaux de Noël, entre autres un de ces dictionnaires de la nouvelle génération où l'on trouve des choses qu'on n'aurait même pas osé y chercher.

Mais, ils ne sont pas parfaits! À preuve, la dernière campagne électorale a entraîné une redéfinition de certains termes et tout lexicographe un peu sérieux voudra sûrement incorporer les nouvelles acceptions à son vocabulaire.

Je les livre donc en exclusivité aux lecteurs de *La Presse*, qui seront les premiers à pouvoir mettre leurs dictionnaires à jour. J'aurais aimé également inclure quelques noms «propres», mais il en reste si peu après une campagne électorale...

Aliénation politique: effet à long terme que les mirages entretenus par les partis exercent sur l'électorat; ne pas confondre, malgré les apparences, l'aliénation politique avec l'aliénation mentale.

Campagne (électorale): entreprise politique mettant en oeuvre d'importants moyens de propagande; «Maigret eut une impression de vraie campagne en entendant les poules piailler» (Georges Simenon).

Débat télévisé: transmission par ondes électriques des mots et des images des chefs de partis politiques réunis dans une pièce avec quelqu'un qui est payé pour leur dire quand parler et quand se taire; «les débats télévisés constituent une contribution importante au processus démocratique» (mythe répandu).

Démocratie: mot formé de la contraction de l'expression des mots suivie du terme grec *cratieia*, gouvernement; système de gouvernement en vigueur au Canada et dans plusieurs pays occidentaux.

Doctrine politique: ce qu'il faut croire et répandre quand on est militant; «l'esprit doctrinaire est souvent prétentieux et fanatique» (Gaston Bouthou).

Indécis: nom du parti politique qui, s'il existait, récolterait la majorité des suffrages; aussi, synonyme de cauchemar pour les sondeurs.

Libéralisme: doctrine politique souple; le Parti libéral du Canada se réclame du néo-libéralisme; «la pensée libérale est en désarroi» (André Vachet).

Libre-échange: système qui préconise la suppression des droits de douane et la liberté des transactions internationales; idée mise de l'avant vers 1840 dans l'intérêt de l'Empire britannique et reprise périodiquement au Canada, tantôt par le Parti libéral, tantôt par le Parti progressiste-conservateur.

Marxisme-léninisme: doctrine philosophique, politique et économique issue de Marx et de Lénine; produit de consommation difficilement vendable aux électeurs canadiens qui préfèrent le bingo, le hockey, la poutine et le sirop d'érable.

Mirage: phénomène d'optique ou de politique consistant en une apparence trompeuse qui séduit un court instant puis entraîne la désillusion; voir *aliénation*.

Néo-démocratie: terme inusité; le Nouveau Parti démocratique du Canada n'est plus tellement nouveau et demeure un tiers parti malgré des sautes d'opinion publique.

Parti: «parti politique»: groupement de personnes désireuses d'exercer le pouvoir; «grand parti»: groupement de personnes n'ayant en commun que le désir d'exercer le pouvoir; «parti idéologique»: groupement de rêveurs ou de fanatiques ayant en commun le désir de changer la société; «parti pris»: opinion politique d'un partisan; «parti pour la gloire»: se dit d'un candidat favorisé par les sondages; «parti pour Ottawa»: se dit d'un député d'une circonscription éloignée.

Progressisme-conservatisme: doctrine politique souple; le Parti progressiste-conservateur du Canada se réclame du progressisme et du conservatisme; «progressiste est le contraire de conservateur» (Vocabulaire des sciences sociales).

Rhinocéros: mammifère ongulé herbivore à la peau épaisse et coriace, cornu et cynique à l'endroit des partis politiques fédéraux.

Soirée des élections: événement médiatique qui est à la politique fédérale ce que la diffusion des matchs de la Coupe Stanley est au hockey, les réclames de bière en moins.

Tiers partis: le tiers monde de la politique fédérale: certains font parler d'eux, mais quand les grandes décisions se prennent, on les oublie.

Tradition politique: constance des positions qui caractérisent un parti; ex.: en faisant abstraction de leurs positions sur le libre-échange, John Turner s'inscrit dans la tradition libérale de Wilfrid Laurier et Brian Mulroney s'inscrit dans la tradition conservatrice de John A. Macdonald.

Vert: couleur politique située en dehors du spectre traditionnel de la Chambre des communes; «Le vert est le fond de la nature» (Beaudelaire).

Vertige: sensation d'un manque d'équilibre dans les politiques en matière d'environnement.

Le syndrome des macoutes

La question des mesures de contrôle mises de l'avant par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a été légèrement évoquée dans les médias au cours des dernières semaines. Dans cet article, le ministre responsable de ce dossier, monsieur André Bourbeau, fait état de sa position sur cette question, notamment en regard des visites à domicile effectuées par les agents de l'aide sociale.

ANDRÉ BOURBEAU

au cours des dernières semaines, les médias ont largement fait état des visites à domicile effectuées par les agents de l'aide sociale. Ces reportages ont contribué, je pense, à répandre une impression incorrecte du travail accompli par ces agents. Il m'apparaît donc important de situer les visites à domicile dans leur véritable contexte et de préciser les tâches qui sont dévolues aux agents affectés à ces opérations.

Dans certains milieux, on laisse en effet sous-entendre qu'une armée d'enquêteurs harcellerait les clients de l'aide sociale en ayant recours à des techniques s'apparentant bien plus à l'inquisition qu'aux contrôles administratifs. Pour déterminer notamment si quelqu'un est en situation de vie maritale, les agents visiteurs pousseraient l'indiscrétion jusqu'à s'enquérir de l'activité sexuelle des bénéficiaires.

Cette image, pour ne pas dire cette caricature, ne correspond aucunement à la réalité.

Un modeste contingent

Sur les 2 555 employés du Réseau Travail-Québec chargés principalement d'administrer le régime d'aide sociale et le budget d'environ deux milliards \$ qui lui est dévolu pour l'année 1988-1989, on compte à peine 200 agents visiteurs à la grandeur du Québec. Ces agents ne sont investis d'aucun pouvoir particulier. Il y a donc 200 fonctionnaires affectés plus spécifiquement à des vérifications administratives auprès d'une clientèle potentielle de 358 000 prestataires, ce qui représente un agent visiteur pour 1 790 clients de l'aide sociale. Et on imagine qu'avec un ratio comme celui-là, et une semaine de travail de trente-cinq heures, on a les moyens d'harasser les gens qui dépendent de l'aide sociale? Il ne faudrait tout de même pas cultiver le syndrome des macoutes!

Si la fonction d'agent visiteur présente des particularités, c'est que l'aide sociale constitue en soi un régime particulier. L'aide sociale vise en effet à assurer aux ménages un revenu fondé sur la différence entre ses ressources et ses besoins essentiels. Or, il peut être difficile d'évaluer la pertinence d'une aide financière de l'État à l'égard d'un ménage en se cantonnant dans un bureau, d'autant plus qu'en vertu de la loi, il faut tenir



André Bourbeau

compte de la valeur des biens de toute personne bénéficiant de l'aide sociale. On ne peut pas non plus se fermer les yeux sur des cas d'utilisation incorrecte des fonds publics par crainte d'être pointé du doigt.

La nature humaine étant ce qu'elle est, tout laxisme reconnu ou tout relâchement perceptible des contrôles dans l'administration d'un programme ou d'une entreprise conduit inévitablement au gaspillage et à une certaine déviation des fonds de leur fin première. Il s'agit d'une évidence reconnue aussi bien à l'aide sociale qu'à l'impôt, la Commission de la santé et de la sécurité au travail et de toute entreprise publique ou privée. Les clients de l'aide sociale se comportent à cet égard ni mieux ni pire que les autres citoyens du Québec.

Je suis le premier à reconnaître l'intégrité de l'immense majorité des personnes qui ont recours à l'aide sociale. D'ailleurs, 81,1 p. cent des visites à domicile se soldent par le maintien intégral des prestations. Ce n'est pas une raison pour abandonner des mécanismes de vérification destinés à la fois à détecter les abus, à corriger certaines erreurs commises de bonne foi et à dissuader les fraudeurs potentiels. Au nom de la compassion et de la générosité, on n'a pas le droit de succomber à l'incurie administrative.

Le respect de la vie privée

Pendant la période où il reçoit des prestations, le client de l'aide sociale, n'a pas remis sa dignité. Les contrôles administratifs doivent donc être clairement subor-

donnés au respect des clients de l'aide sociale et à leur droit à l'inviolabilité de leur vie privée. C'est la raison pour laquelle nul n'est chez soi un agent visiteur.

Ces agents sont particulièrement sensibilisés aux droits de la personne et aux limites que ces droits imposent à leur travail de vérification administrative. Ils ont reçu une formation spéciale à cette fin, ils suivent un guide méthodologique et sont soumis à un code d'éthique. Pour dissiper l'impression qu'il s'agit d'une brigade masculine, il est bon de rappeler que 41 p. cent des agents visiteurs sont des femmes.

Bien sûr, la détermination de l'état de vie maritale est sans contredit la notion la plus complexe et la plus délicate soumise aux agents visiteurs. Elle représente un critère très important dans l'allocation des prestations d'aide sociale parce que, compte tenu des réalités de la société québécoise, les personnes mariées, de fait ou de droit, pratiquent un secours mutuel nettement reconnu. Or, si une personne dépendante de l'aide sociale vit maritalement avec quelqu'un qui a les moyens de pourvoir aux besoins financiers du couple, l'aide sociale, en tant qu'assistance de dernier recours, ne se justifie pas. Il ne faut tout de même pas s'imaginer que la vie maritale représente une sorte d'obsession au ministère: 80 p. cent de cas d'annulation de l'aide sociale surviennent à la suite d'une visite à domicile sont attribuables à des motifs autres que le statut de vie maritale.

J'avoue ne pas comprendre l'objection de principe soulevée par certains groupes sur cette question. En vertu de quelle règle d'équité devrions-nous traiter différemment les personnes officiellement mariées de celles qui cohabitent en situation implicite de mariage? Il est d'ailleurs paradoxal de constater que ceux qui revendiquent cette indépendance de conjoints de fait aux fins de l'aide sociale réclament souvent par ailleurs la reconnaissance de liens financiers entre ces mêmes conjoints aux fins du partage des biens lors d'une séparation.

Mais comment déterminer la situation de vie maritale? La cohabitation n'implique pas nécessairement une situation de conjoint de fait. Le partenaire peut être pensionnaire ou locataire ou entretenir avec la personne concernée une

relation toute autre que celle qui est généralement associée au mariage. Concrètement, l'agent visiteur doit pouvoir démontrer, dans la mesure du possible, que le couple répond à la définition légale du «secours mutuel», ce qui implique notamment que la liaison entre les personnes dure depuis plusieurs mois. Même si cette notion de secours mutuel peut prêter à interprétation, il n'est pas nécessaire de s'introduire dans les chambres à coucher pour étayer la vérification.

En dépit des précautions extraordinaires qui entourent ces opérations, il peut arriver certains accidents de parcours. Mais je suis convaincu qu'il s'agit de situations exceptionnelles que nous ne cautionnons d'aucune façon. D'ailleurs, depuis que les agents effectuent des visites à domicile (mai 1986), la direction du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu n'a reçu que quelques rares plaintes relativement au comportement d'un agent visiteur. Pourtant, à chaque visite, l'agent remet à la personne un formulaire très simple qui lui permet d'adresser au ministère son appréciation du travail de l'agent. Le bénéficiaire n'est même pas tenu de signer le document. Si les agents visiteurs étaient aussi agresseurs que d'aucuns le prétendent, nous serions inondés de plaintes. Les dénonciations formulées à l'endroit de ces agents m'apparaissent donc intempestives.

Le Protecteur du citoyen, dans son rapport 1987, abonde dans le même sens: «Malgré ce qui a pu être dit ou écrit à l'encontre de cette opération», soutient-il, «nous avons reçu peu de plaintes la concernant (...). Nous devons conclure qu'il semble que ceux qui furent chargés de mener ces enquêtes s'en sont tenus strictement, de façon générale, au mandat qui leur était confié en tentant de minimiser le plus possible les inconvénients que leur visite pouvait causer aux citoyens.»

Le recours

La personne qui reçoit des prestations d'aide sociale et qui s'estime lésée par le comportement d'un agent visiteur possède de multiples recours pour faire valoir son point de vue et ses droits. Elle peut d'abord s'adresser au directeur du centre Travail-Québec local qui est le supérieur hiérarchique de l'agent. Il lui est également possible de formuler ses griefs au sous-ministre ou au ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Si elle préfère les voies externes au ministère, elle peut déposer une plainte au Protecteur du citoyen ou à la Commission des droits de la personne.

Dans les cas où il y a réduction des prestations de l'aide sociale, la procédure d'appel peut s'effectuer en deux temps. Le plaignant s'adresse d'abord au bureau régional du Ministère où l'on procède à une révision administrative du dossier. Si cette démarche ne satisfait pas l'appelant, il peut se faire entendre par la Commission des affaires sociales constituée d'assesseurs indépendants du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. La décision de la Commission est d'ailleurs exécutoire.

Tant par leur nombre, leur formation, leur qualité professionnelle et l'encadrement qui leur est imposé, les agents visiteurs effectuent des tâches de vérification administrative qui ne devraient pas être associées à une intrusion dans la vie privée des gens. La nécessité de maintenir ce genre de fonction est maintenant démontrée hors de tout doute. Nous nous assurons cependant que ces interventions sont effectuées en conformité avec les règles d'éthique auxquelles sont soumis tous les agents et en privilégiant avant toute chose la dignité humaine.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. — Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ 285-6892
Grandes annonces 285-6900
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320



Gérald LeBlanc

La chronique de Gérald LeBlanc ne paraît pas aujourd'hui. Elle reprendra mercredi.

Le disque de Noël de Dubois et le malaise de l'industrie québécoise

Presse Canadienne
QUÉBEC

Quand le nouveau disque de Noël de Claude Dubois a été lancé, il y a quelques semaines, un pari circulait abondamment dans les milieux proches de l'industrie de l'enregistrement musical: la version 33-tours serait-elle ou non en vente avant le jour de l'An?

met que sa compagnie a dû, malgré la complexité supplémentaire de l'opération, faire fabriquer hors Canada les exemplaires vinyle du dernier enregistrement du très populaire groupe Dire Straits.

La grogne

Par contre, c'est chez les producteurs québécois, qui passent nécessairement des commandes

prise qui peut faire tout ce qu'elle veut sans concurrence.

Selon plusieurs personnes interrogées, il était fréquent que, avant la fermeture de l'usine CBS, les créateurs québécois fassent presser leurs disques à cette usine, qu'ils fassent copier leurs cassettes chez RBS et qu'ils fassent fabriquer la version CD à l'usine Disque Americ, à Drummondville.

Le déclin du vinyle

Tout le débat autour de l'avenir du microsillon a pour point névralgique le remplacement à plus ou moins long terme de ce format de musique enregistrée par le disque compact.

Certaines des personnes consultées entendent une stratégie visant à accélérer le déclin du vinyle, puisque la compagnie Sony, qui fabrique des disques et des lecteurs audio-numériques, est aussi propriétaire de CBS qui a fermé son usine de pressage sur résine vinyle.

Cependant, des diffuseurs des disques québécois veulent satisfaire leur marché en tenant compte d'une mise au rancart des tables tournantes conventionnelles beaucoup moins rapide ici que dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Des données de Statistique Canada ont déduit que la pénétration du CD est moins directe dans l'ensemble du Canada qu'aux États-Unis. Et l'économiste Robert Pilon, directeur général de Media Culture, qui en fait l'analyse pour le compte de l'ADISQ (l'association monte un dossier étoffé sur la question) est convaincu que la moyenne canadienne d'enregistrements sur vinyle qui est passée de 38 p. cent en 1985, à 19 p. cent pour les cinq premiers mois de 1988, devrait être rajustée à la hausse pour le marché québécois.

Il estime par ailleurs que l'existence d'un monopole du vinyle est un facteur qui amplifie artificiellement la tendance à la baisse des livraisons de 33-tours.

Pour sa part, M. Di Cesare des disques Star croit que la moyenne québécoise est beaucoup plus près de 30 p. cent. C'est dans cette proportion qu'a été vendu à plus de 200 000 exemplaires, depuis juillet 1986, le «Quand on est en amour» de Patrick Norman.

Des chiffres compilés cette semaine par le personnel de l'ADISQ sont par ailleurs frappants: 32 p. cent de plastique pour la dernière oeuvre de Michel Rivard; 38 pour celle d'UZEB; et plus récemment 28 p. cent pour Richard Séguin; 30 pour Gerry Boulet; 26 pour Mit-sou et 23 pour René et Nathalie Simard.

«Quand on pense, dit M. Di Cesare, que la marge de profit des producteurs québécois de disques oscille souvent entre 15 et 20 p. cent. Ils ne peuvent se passer d'une telle proportion de leurs ventes sans perdre toute rentabilité et il faudra que les gouvernements provincial et fédéral participent au besoin à la protection de ce marché.»



Claude Dubois

Vérification faite chez une demi-douzaine de disquaires, ces derniers jours, le microsillon «cadeau» est bel et bien arrivé pour prendre sa place à côté de la cassette et du disque compact (CD) du même titre.

En fait, il semble que les retards subis par les distributeurs dans leur approvisionnement en disque de vinyle (résine de vinyle) soient à peu près résorbés. Mais l'inquiétude qui reste chez les producteurs québécois de disques populaires est celle de faire maintenant face au monopole d'un seul propriétaire d'usine de pressage de disques en vinyle au Canada.

En fermant sa propre usine de pressage à Toronto, au mois d'août, la compagnie CBS a laissé tout le marché canadien entre les mains de sa rivale torontoise CINRAM.

C'est la date de cette fermeture qui a provoqué un mouvement de panique, puisque selon des chiffres vérifiables chez Statistique Canada pour 1987, 44 p. cent des livraisons de l'industrie se font dans les quatre derniers mois de l'année.

Le porte-parole d'une grande multinationale du disque à Montréal, M. Dieter Radecki, vice-président (production et marketing) de la compagnie Polygram, considère qu'il s'agit d'un «problème à court terme découlant d'une erreur qui nous a pris par surprise». Il se dit cependant sans inquiétude face à l'avenir, même s'il ad-

moins volumineuses, que la grogne est généralisée. Seule la compagnie Audiogram semble ne pas avoir éprouvé de difficulté majeure, cet automne.

Pour sa part, le directeur de l'étiquette Trafic, John Dufour, a été obligé de retarder deux fois le lancement du premier disque de Luc de Larochellière, notamment parce que le premier pressage a été raté. Lors d'une récente conversation téléphonique, il s'inquiétait encore de la date de livraison du nouveau disque de Denis Roussos.

Ce qui ulcère André di Cesare, président de l'Association du disque et de l'industrie du spectacle et de la vidéo (ADISQ) mais parlant à titre de propriétaire de la compagnie Star, ce n'est pas tant le délai de deux mois qu'il a subi dans la livraison du dernier disque d'André Gagnon, «Des dames de coeur», que les pressions exercées sur les créateurs québécois pour qu'ils confient à CINRAM non seulement le pressage de leurs disques de vinyle, mais aussi la fabrication de leurs cassettes audio et de leurs CD.

«Un monopole du vinyle est une menace pour notre industrie», proteste Richard Bélanger dont la compagnie montrealaise RBS est spécialisée dans la fabrication de cassettes. Les producteurs d'enregistrements doivent se soucier non seulement de la disponibilité des disques sur support de «plastique» mais aussi de la qualité des pressages offerte aux petits clients par une entre-

Michel Rivard déçu par Toronto

Presse Canadienne
TORONTO

«Je connais les deux solitudes», affirme Michel Rivard, mais je ne veux pas prendre cela pour un fait, comme quelque chose qui ne peut changer.»

Ainsi l'homme dont les chansons magiques lui ont acquis le coeur des Canadiens d'expression française tente également de conquérir les anglophones du pays.

La tâche est sérieuse, et Rivard est le premier à l'admettre.

Il reconnaît que son album à succès «Un trou dans les nuages», publié en 1987, est presque introuvable à l'extérieur du Québec, où il s'est vendu à quelque 160 000 copies, une performance phénoménale.

Il admet également que les médias anglophones de l'extérieur du Québec font rarement mention des artistes de la province, jusqu'à ce qu'ils deviennent tellement célèbres auprès des Québécois qu'il devient impossible de les ignorer.

Enfin, le musicien de 37 ans reconnaît, d'un air un peu las, que les Canadiens-anglais ont toujours su résister aux efforts des musiciens québécois.

«Les auteurs-compositeurs québécois projetaient, à un certain moment, une image inquiétante pour le reste du Canada», a expliqué Rivard samedi, lors d'une entrevue précédant ce qui a été qualifié du premier important concert d'un artiste québécois à Toronto en 10 ans.

«Je crois que le reste du Canada pensait que nous étions tous en quelque sorte des extrémistes et que nous étions racistes ou quelque chose comme ça, que nous ne voulions pas parler anglais», a déclaré Rivard.

«Mais vous pouvez constater que je suis bilingue, a-t-il ajouté. Je peux m'exprimer en anglais et j'en suis heureux.»

Toutefois, l'ancien chanteur de Beau Dommage ne prévoit pas chanter en anglais parce que ses chansons ont «un feeling très français», impossible à traduire.

Du reste, explique-t-il, pour-

quoi devrait-il chanter en anglais pour plaire aux Canadiens de l'extérieur du Québec alors que les artistes anglophones sont acceptés par les Canadiens français?

«La situation est injuste, en autant que je sois concerné, estime le passionné chanteur. Nous écoutons des artistes anglophones et nous pouvons saisir l'essence, l'esprit des chansons. Pourquoi le reste du Canada ne peut-il faire de même?»

Les compositions de Rivard sont empreintes d'un esprit qui transcende la langue. Néanmoins, si cet esprit fut évident lors du concert donné par le chanteur au Convocation Hall, la soirée fut surtout une affaire francophone pour un public à prédominance francophone.

Vraisemblablement, le spectacle ne gagnera pas de nombreux fans anglophones à Rivard: aucun des trois quotidiens de la ville n'en fit la critique.

Pour Rivard, «la vraie victoire sera lorsque je pourrai me produire devant une salle également divisée» entre francophones et anglophones.

Chansons

L'accompagnateur Richard Abel se paye un grand spectacle



DENIS LAVOIE

Le samedi 10 décembre, sera un jour de gloire et de consécration pour un jeune pianiste demeuré longtemps dans l'ombre

de chanteurs populaires québécois qu'il a accompagnés. Pour sortir de l'ombre et voir briller son nom sur l'affiche, Richard Abel s'est en effet payé un spectacle à la Place des Arts. Comme tant d'artistes qui savent habilement divertir un public captif d'un événement mondain, ou qui ont roulé leur bosse dans les circuits mineurs, Abel veut faire aujourd'hui sa marque, figurer parmi ceux qui forment le petit monde des vedettes.

Vedette d'un soir, il nous propose sa musique tous azimuts. Musicien de formation classique s'étant adonné à tous les styles, il s'est payé un grand orchestre, une des meilleures agences de promotion, etc.

Abel a surtout le mérite d'offrir un produit accessible, un peu à la manière de Liberace. Il ne révolutionne rien, il est surtout versatile et divertissant. C'est ce qui fait sa force, car il sait aisément passer d'une pièce de Mozart à un boogie éfréné, ainsi qu'il nous l'a précisé en entrevue.

Rempli de gags, avec un sketch consacré à Mozart, et du ragtime, ce spectacle veut nous en mettre plein la vue et constituer un événement mémorable pour l'artiste qui a mis tout son coeur et son argent dans cet unique spectacle, présenté le 10 décembre au théâtre Maison-neuve de la Place des Arts.

SPECTACLES À VENDRE

Les spectacles sont des produits qui se vendent comme des petits pois, mais en passant par des intermédiaires qui sont des producteurs. Cette semaine, bon nombre de ces acheteurs de spectacle, en provenance de nombreux pays, se donnent rendez-vous à Montréal pour participer à un marché de spectacles.

Ce Commerce international des arts de la scène (CINARS) réunira des artistes de tous styles, humoristes aussi bien que danseurs, et de différents pays. De Margie Gillis à André Gagnon, de l'afro-jazz-funk à la musique classique, ce sont 34 mini-spectacles qui seront présentés au théâtre Maison-neuve de la Place des Arts et au Spectrum, du 6 au 9 décembre.

Parmi les artistes qui présenteront un aperçu de leur talent dans le cadre de ce qu'on appelle communément dans le langage du showbiz un «showcase», il y aura le groupe canadien Hart Rouge, (qui sera ultérieurement en vedette au Club Soda, le 14 décembre) et, mercredi, Patrick Norman que quatre importants acheteurs américains viendront voir spécialement. Marie Philippe et Pierre Flynn seront au programme le lendemain. On peut obtenir des laissez-passer pour cette série d'extraits de spectacles qui permet



Richard Abel

parfois de découvrir des artistes inconnus chez nous.

JUSTE POUR RIRE

Aux Lundis Juste pour rire ce soir au Club Soda, l'animatrice Marielle Léveillé reçoit Sylvain-Claude Filion et son personnage d'Outremont, Ghyslain Taschereau et son vieil habitant franco-ontarien, le duo de Mario Bélanger et de Georges Bray dans un numéro sur la dénatalité. Claire Jacques qui nous apprendra comment faire une crise, et Lise Dion avec un numéro surprise.

RENO PLUS

Comme on devait s'y attendre, on annonce déjà des supplémentaires au prochain spectacle de Ginette Reno. Après le théâtre Saint-Denis en mars, c'est dans la grande salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts qu'on pourra voir Ginette Reno à compter du 18 mai 1989.

RIVARD GRATUIT

Michel Rivard, le plus populaire de nos auteurs-compositeurs, présentera exceptionnellement son spectacle une dernière fois à Montréal. Il s'agit du spectacle Bud du mois du Spectrum, qui aura lieu le jeudi 15 décembre. On peut se procurer des laissez-passer en consultant La Presse et en synthonisant CKOI.

SÉPARATIONS

L'année qui s'achève donne lieu à des séparations, la plus loufoque étant celle des quatre humoristes connus sous l'appellation des Monstres de l'humour: Michel Courtemanche (spectacle solo en préparation), Claude Doyon (écriture d'un spectacle), Jici Lauzon (à Quatre Saisons dans 100 limites) et Marcel Racine (projet pour la télé).

La plus inattendue de ces séparations de fin d'année est par

ailleurs celle de deux magnats de l'industrie du disque québécois. Gilbert Morin a en effet décidé de se départir de tous ces avoirs dans les disques Star, Morin et Di Cesare Management et diverses maisons d'édition. C'est son associé depuis dix ans, André Di Cesare, qui a racheté, devenant l'unique propriétaire de la maison de disque québécoise qui a contribué au succès de Patrick Norman, Edith Butler (deux disques platine et un or récemment), Renée Martel et Martine Saint-Claire.

Gilbert Morin a décidé de se retirer du showbusiness après y avoir consacré plus de 20 ans de sa vie et avoir remporté huit trophées Félix et 87 disques or et platine, pour avoir contribué à faire vendre plus de 11 millions de disques, dont deux millions d'albums sur étiquette Star.

FUTURES STARS

Avis aux groupes rock qui désirent participer au concours L'Empire des Futures Stars. Vous devez vous inscrire au plus tard le 3 janvier. On se procure un formulaire de participation à CKOI, 211 avenue Gordon à Verdun, aux Productions Lyse George, 3575 boul. Saint-Laurent, bureau 408, ou dans les magasins de disques ou d'instruments participants.

On exige aussi quatre copies d'une cassette audio de trois chansons, dont au moins deux en français, etc. Pour renseignements: Gilles Gariépy, directeur artistique, Ligne Info-Empire, 766-2474.

RENAUD

Avis à ceux qui n'en ont pas encore été informés: Renaud sera en spectacle à Montréal les 24, 25 et 26 janvier. Son spectacle au théâtre Saint-Denis sera précédé d'une première à Québec et d'une tournée.

I Musici

Un grand Tchaïkovsky

CLAUDE GINGRAS

Une affiche particulièrement attrayante — programme entièrement russe et Marc-André Hamelin soliste de deux oeuvres — a valu hier soir aux Musici de Yuli Turovsky une salle presque pleine, soit environ mille personnes, et, surtout, très attentive et très enthousiaste.

En début et en fin de programme: deux oeuvres pour les cordes seules, que les musiciens ont jouées debout. Ils étaient neuf dans la Fugue d'Arcady Dubensky et ils étaient tous là, soit quatorze, pour la célèbre Sérénade op. 48 de Tchaïkovsky.

La Fugue de Dubensky, violoniste et compositeur russo-américain mort en 1966, est écrite pour neuf pupitres de premiers-violons, soit 18 instrumentistes. Elle a d'ailleurs été enregistrée sous le nom de «Fugue pour 18 violons». Hier soir, nous l'avons entendue dans une adaptation pour six violons et trois altos qui ne modifiait pas les lignes originales. Le résultat fut très honorable. Mais le Tchaïkovsky fut le meilleur moment de la soirée. Turovsky adore visiblement cette musique et il l'a dirigée avec une

passion qui se communiquait à chaque instant à ses musiciens. La sonorité possédait une plénitude et une beauté extraordinaires, la fameuse Valse fut marquée de rallentandos pleins de charme, l'Élégie était émouvante et le Finale avait une grandeur et une expression inhabituelles.

Le programme comportait deux premières aux Musici: le Dubensky et le Sextuor de Glinka, «agrandi» à 14 cordes. Certains unissons n'étaient pas d'une intonation très juste et l'oeuvre, de toute façon, est peu intéressante. Mais Marc-André Hamelin l'a jouée avec son professionnalisme habituel.

Il disposait d'un sujet plus intéressant dans le premier Concerto de Chostakovitch et y montra, comme à Orford l'été dernier, beaucoup de brio et d'humour. Cette reprise nous rappelait que le Chostakovitch fut, en 1984, la première oeuvre enregistrée commercialement par les Musici. Ils y furent brillants hier soir...mais ils l'étaient déjà il y a quatre ans! Tout comme James Thompson, qui reprenait son éblouissant solo de trompette déjà fixé sur disque.

Très applaudis, les Musici jouèrent, en rappel, le célèbre Andante cantabile du Quatuor

op. 11, de Tchaïkovsky encore.

Rappel

À cause de l'occupation de la salle Wilfrid-Pelletier par l'Opéra de Montréal mercredi soir (avant-dernière de Fidelio), le concert double de la série «Gala» de l'Orchestre Symphonique de Montréal a lieu ce soir et demain soir.

Par ailleurs, le chef invité, Eliahu Inbal, ayant fait savoir jeudi qu'il était malade, le concert sera dirigé par le chef assistant de l'OSM, Richard Hoenich. Le pianiste Rudolf Firkusny jouera, tel qu'annoncé, le deuxième Concerto de Bohuslav Martinu, mais le reste du programme est modifié. On entendra l'Ouverture du Festival académique, de Brahms, et la Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak.

MUSICI DE MONTREAL. Chef d'orchestre: Yuli Turovsky. Solistes: Marc-André Hamelin, pianiste, et James Thompson, trompettiste. Hier soir, salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal. (Radiodiffusion: CBM-FM, 8 et 15 janvier, 20 h.)

Programme: Fugue en la mineur (1932)...Arcady Dubensky. Sextuor en mi bémol majeur, pour piano et cordes (1832)...Glinka. Concerto no 1, en do mineur, pour piano et cordes, avec obligato de trompette, op. 35 (1933)...Chostakovitch. Sérénade en do majeur, op. 48 (1880)...Tchaïkovsky.

Les éditions Héritage célèbrent leur vingtième anniversaire

Un chiffre d'affaires de dix millions

RÉGINALD MARTEL

Dans le monde de l'édition, il n'y a pas si longtemps, célébrer un anniversaire, c'était faire la nique au destin. Et voilà que des maisons voguent allégrement vers leurs dix, quinze, vingt ou trente ans. Jeudi, les éditions Héritage avaient convoqué la presse à déjeuner, pour célébrer leurs vingt ans.

Il y avait là le fondateur, M. Jacques Payette, qui au départ transformait en maison d'édition une imprimerie héritée de son père; il y avait le fils Luc, l'homme du marketing, et le responsable des relations publiques, M. Louis Lavoie.

Le fondateur nous raconte qu'il a compris très vite que le secteur jeunesse au Québec était encore, il y a vingt ans, très peu développé. Les produits français et américains, souvent peu adaptés à nos besoins, avaient la voie libre.

On a donné à *Bobino et Bobinette*, vedettes consacrées, de nouveaux médias, coloriage et bande dessinée. Le succès a vite confirmé la justesse du diagnostic et les ventes ont atteint près d'un demi-million d'exemplaires.

Plus tard, les collections Brindille, puis Pour lire avec toi, donnaient à des auteurs de chez nous l'occasion de collaborer avec une maison qui s'occupait de façon continue du livre jeunesse. Des noms bien connus aujourd'hui, dont ceux d'Henriette Major, Cécile

Gagnon, Serge Wilson ou Bernadette Renaud.

Après dix ans de production, la collection Pour lire avec toi était allée chercher, elle aussi, son demi-million d'exemplaires vendus. Le titre le plus connu et célèbre, *Emilie la baignoire à pattes*, s'est vendu à lui seul à cinquante mille exemplaires. Succès considérables aussi dans l'autre volet d'activités d'Héritage, le livre pratique: au Canada, un foyer sur douze possède, en français ou en anglais, *L'Encyclopédie illustrée de la cuisine au four à micro-ondes* de la regrettée Jehane Benoit.

Aujourd'hui, la famille Payette et ses cinquante employés permanents visent des frontières plus lointaines. C'est d'ailleurs commencé, avec des achats et ventes de droits; des coéditions; des ententes de distribution au Canada avec Marcel Broquet et La Courte Echelle, pour leurs produits traduits en langue anglaise. La présence d'Héritage dans certains pays européens est déjà importante. Par exemple, une version adaptée de *Hibou*, le magazine des jeunes, a déjà 75 000 abonnés en France.

Beaucoup de projets encore, dont on nous reparlera peut-être, soutenus par les ressources d'une maison intégrée, qui donc s'occupe à la fois de l'impression, de l'édition, de la diffusion et de la distribution.

Chiffre d'affaires? « Nous n'allions le dire que si vous posiez la question. Car nous sommes une entreprise familiale... Près de dix millions de dollars. »

Le CRTC met sur pied un groupe de travail sur le doublage à la télévision

Presse Canadienne
OTTAWA

Le CRTC a annoncé vendredi la mise sur pied d'un groupe de travail sur le doublage d'émissions de télévision.

Le président du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), M. André Bureau, a indiqué par voie de communiqué que ce groupe de travail étudierait tout ce qui entoure la diffusion d'émissions doublées en français.

Ce groupe de travail tentera de trouver des moyens réalistes d'améliorer la situation, de concert avec les personnes impliquées dans la production, le doublage, la distribution et la diffusion d'émissions de télévision, a-t-il déclaré.

Le groupe étudiera notamment l'impact d'ordre culturel que risque de créer la présence dominante sur les ondes canadiennes

d'émissions américaines traduites en français, a-t-il poursuivi.

Dès le début de 1989, le groupe de travail entreprendra une série de consultations avec les artistes, les producteurs et les distributeurs québécois, les télédiffuseurs et les agences et ministères gouvernementaux.

Le groupe de travail, présidé par Monique Coupal, une vice-présidente du CRTC, comprend également Micheline Charest, présidente de CINAR, une maison montréalaise de production et de distribution, et présidente de l'Association québécoise des industries techniques du cinéma et de la télévision, Michel Chamberland, vice-président de la programmation à Télé-Métropole, et Michel Tremblay, directeur des politiques en télévision au CRTC. Le groupe devra remettre son rapport au Conseil au printemps 1989. Les parties intéressées pourront alors faire parvenir leurs commentaires sur ses recommandations au CRTC.

Maazel dirige en un jour les 9 symphonies de Beethoven

Reuter
LONDRES

Le chef d'orchestre américain Lorin Maazel est devenu hier à Londres le premier musicien à diriger l'intégrale des neuf symphonies de Beethoven en une seule journée.

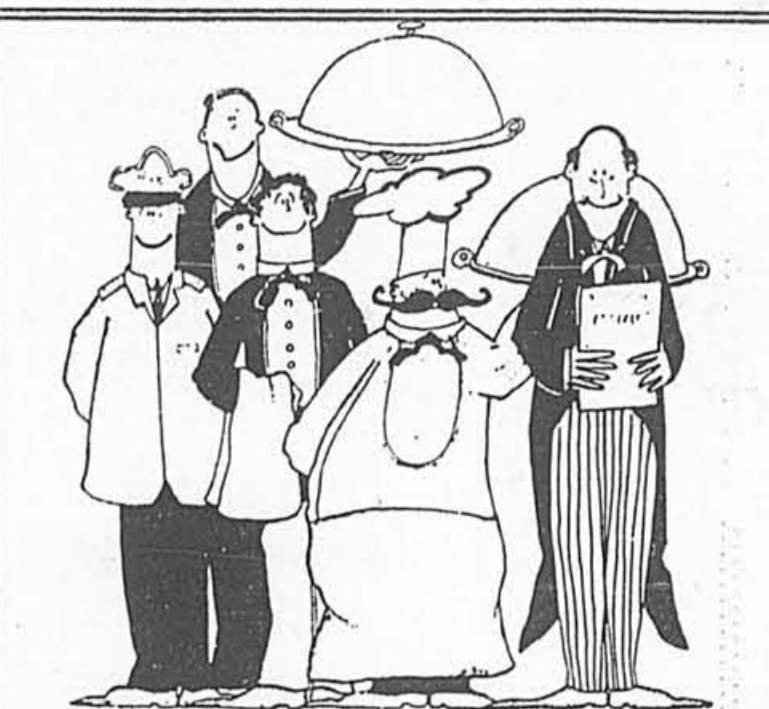
À ces fins, Maazel, 58 ans, avait mobilisé pas moins de trois grands orchestres londoniens — Le Royal Philharmonic, le Philharmonia et le London Symphony Orchestra — pour accomplir ce tour de force en cinq concerts successifs au Royal Festival Hall,

d'une durée totale de six heures et 40 minutes.

Plus qu'une inscription au Livre Guinness des records, Maazel, qui est aussi directeur musical de l'Orchestre national de France et du Pittsburgh Orchestra, a accepté de se prêter à ce jeu pour une cause charitable: réunir des fonds pour différentes associations, dont la Fondation Beethoven pour les enfants sourds.

Le Fonds Beethoven pour les Enfants Sourds, qui espère collecter 20 000 livres (26 800 dollars), est la seule association caritative britannique qui pratique la thérapie musicale auprès des enfants des écoles.

LES FESTINS DU RITZ-CARLTON



Un prestigieux concours

RADIO CITÉ 107 La Presse

1er prix:
UN REPAS GASTRONOMIQUE POUR 10 CONVIVES CHEZ VOUS
Ce mémorable festin sera servi à la résidence même du gagnant par un chef, un maître d'hôtel et deux garçons du RITZ-CARLTON.
Le menu — tout à fait dans le ton des fêtes — est si élaboré qu'il nous faudrait toute la page pour vous le décrire dans ses moindres subtilités gastronomiques! Bien sûr, vin et champagne couleront à flot tout au long de ce somptueux repas... Vous invités et vous n'aurez qu'à savourer longuement et à vous détendre. Mais au fait, qui inviteriez-vous?
2e prix:
4 INVITATIONS «PREMIÈRE CLASSE» AU RITZ-CARLTON POUR 2 PERSONNES.
Vous débutez la soirée par un dîner en tête-à-tête au restaurant LE MARITIME. Ajoutez à cela une suite confortable pour y loger le soir même et un petit déjeuner le lendemain matin. Très Ritz, quoi!

RÈGLEMENTS
Les gagnants seront nommés à l'émission «LES GIROUETTES DU MATIN» par ANDRE GIROU'X entre 7h30 et 8h30 du 12 au 16 décembre. Ils devront rappeler avant 9h pour réserver leur prix.
Le festin et les repas devront être pris entre le 26 et le 30 décembre inclusivement. La valeur des prix est de 4 500\$. Règlements disponibles à RADIO CITE-FM. Le coupon de participation est publié tous les jours jusqu'au 9 décembre.

Concours LES FESTINS DU RITZ-CARLTON a/s RADIO CITE-FM

Casier postal 107, succursale B, Montréal H3B 3J5

Nom _____ Âge _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ tel. (bur.) _____ (rés.) _____

Dali pourrait quitter les soins intensifs

Agence France-Presse
BARCELONE

Le peintre espagnol Salvador Dali pourrait quitter aujourd'hui l'unité de soins intensifs de la clinique Quiron de Barcelone (Catalogne, nord-est de l'Espagne) où il est hospitalisé depuis lundi dernier, a indiqué hier un porte-parole de la clinique.

L'évolution favorable de l'état de santé du peintre se confirme au fil des heures et des analyses et examens des derniers jours. Les médecins de l'équipe médicale qui soigne Salvador Dali doivent se réunir aujourd'hui et publieront un bilan de l'état de santé de leur patient.

Le peintre, qui est âgé de 84 ans, s'est levé hier matin à 10h00, et, après avoir subi les examens et analyses habituels, il a écouté assis de la musique jusqu'à midi, a indiqué le porte-parole de la clinique. Le maître a reçu dans la matinée le président du gouvernement autonome catalan, M. Jordi Pujol, le peintre Antoni Pitxot, un de ses amis intimes, son secrétaire Robert Descharnes et le maire de son village de Figueras, M. Mariano Lorca. Salvador Dali avait été admis

lundi soir dans la clinique Quiron à la suite d'une pneumonie avec complications cardiaques.

C'est la troisième fois que le peintre subit une grave atteinte à sa santé. Il avait été une première fois hospitalisé après avoir été grièvement brûlé en 1984 lors d'un incendie dans son château de Pubol, à Figueras, et une deuxième fois en 1986 pour subir l'implantation d'un régulateur cardiaque.

5, 6 décembre
Lun. mar. 20h00

LES CONCERTS Gala

ELIAHU INBAL, chef
RUDOLF FIRKUSNY, piano

RAVEL: *Aleria del gracio*
MARTINI: *Concerto pour piano no 2*
BEETHOVEN: *Symphonie no 3, Eroica*

Commanditaire: le 5. Les services de paie Comcheq

CE SOIR et DEMAIN

Billets: 33 \$, 24\$, 18\$ et 7\$
Si disponibles, 100 billets seront vendus à 6.50\$ une heure avant le concert

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL CHARLES DUTOIT

CENTRE COLETTE MAHER
exercices santé

COURS POUR DÉBUTANTS
TECHNIQUE NADEAU®

- mardi 18 h 45 - 6 déc.
- jeudi 18 h 15 - 8 déc.

YOGA ANTI-STRESS

- lundi 13 h 45 - 5 déc.
- lundi 18 h 45 - 12 déc.
- jeudi 19 h - 8 déc.

9924, St-Laurent (metro Sauvé)
387-7221 ou 382-8755



Salvador Dali

La Presse

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
CHOIX D'ÉMISSIONS par Raymond Bernatchez	2 Montréal ce soir		Ma tante Alice	Robert & Compagnie	Des dames de coeur		La Loi de Los Angeles: le Droit au bonheur.	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Cinéma (23h20)	
20:00 2 — Des Dames de Coeur Roger disparaît et Gilbert engage une nouvelle partenaire.	3 The News		CBS News	Hollywood Squares	Special: Rudolph the Red-Nosed Reindeer	Murphy Brown	Designing Women	Almost Grown		The News	Night Court	
21:00 7 — Première ligne Magazine d'information animé par Dominique Payette. Le sujet ce soir: les victimes d'actes criminels. Cette année, au Québec, 40 000 personnes ont été victimes d'actes criminels. Pourtant moins de 1 p. cent d'entre elles demandent l'indemnisation du gouvernement. Pourquoi?	5 News 5	Nightly News	USA Today	Jeopardy!	ALF	The Hogan Family	Movie: "Maybe, Baby".			News 5	The Tonight Show	
21:50 8 — Concert Le Mormon Tabernacle Choir et la diva Shirley Verrett donnent un concert des fêtes en provenance du Tabernacle Choir de Salt Lake City.	6 Newswatch		People First	Danger Bay	Newhart	Degrassi Junior High	Thirtysomething (début)	The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart	
	7 Le Monde	Charivari	Entre chien et loup		Dynastie: la Révélation.		L'Or du temps	Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde / Sports (23h35)	
	8 Le Monde	Charivari	Entre chien et loup		Dynastie: la Révélation.		L'Or du temps	Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Monde / Sports (23h35)	
	9 Newline		Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver	Murphy Brown	Roseanne	Almost Grown		National News	Nightline	
	10 TV 8 News	World News Tonight	A Current Affair	Kate & Allie	Billy Graham		Football: les Bears de Chicago vs les Rams de Los Angeles.					
	11 En Estrie ce soir		Ma tante Alice	Robert & Compagnie	Des dames de coeur		La Loi de Los Angeles: le Droit au bonheur.	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Grandes Gueules (23h20)	
	12 Ici Montréal	Charivari	Entre chien et loup		Dynastie: la Révélation.		L'Or du temps	Ad Lib		Nouv. TVA / Fr. parler	Ici Mtl / Sports (23h35)	
	13 Pulse		Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver	Murphy Brown	Roseanne	Almost Grown		National News	Pulse	
	14 En Mauricie ce soir	Vivre à trois	Ma tante Alice	Robert & Compagnie	Des dames de coeur		La Loi de Los Angeles: le Droit au bonheur.	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo/Sports	Grandes Gueules (23h20)	
	15 Passe-Partout	Autrement dit		L'Indice Plus	Nil Geographic: les Étranges Noctambules.	Première Ligne: Victimes d'actes criminels.	Blondi: L.-P. Allard.	L'Indice Plus (R)		La Période de questions		
	16 Newcenter 22	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	MacGyver		Football: les Bears de Chicago vs les Rams de Los Angeles.					
	17 Polka Dot Door	Elephant Show	Roots and Wings	Science Edition	Cities Fit to Live In	Beyond Utopia: Attitudes in Am. Architecture.	History of Canada	Computerworks	Rockschool	Question Period		
	18 The MacNeil/Lehrer Newshour		Business Report	Vermont Report	Evening at Pops: A Christmas at Pops.	James Galway's Christmas Carol (20h55)	Mormon Choir (21h50)	Bells of Xmas (22h40)	Great Stars Remembered: Bette Davis (23h10)			
	19 Action réaction!	La Maison Deschênes	Le Défi Guinness	Cinéma: "Une équipe de champions".			Le Grand Journal	Surprise Party	Sports Plus	L'Homme à la valise		
	20 3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		An Evening of Championship Skating		Songs from My Fair Lady		Bill Moyer's	Newshour		
	21 Le Petit Journal	Chiffres & lettres	Le Journal A2	L'Info 5	Sept sur sept	Chance aux chansons	Eau pour Tououmasse	Parcours	Carabine FM	Journal A2 (23h35)		
	22 Musique Vidéo		Rock velours		Musique Vidéo	Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo	Musique Vidéo			
	23 The Young Magician				Home Is Where the Hart Is		Someone to Watch Over Me (21h45)		Barfly			
	24 Découvrir	Stuff			Un zoo, la nuit				Le Fils du désert			

• Changement de dernière heure.

LE CADEAU POUR VOS LOISIRS

CINÉPLEX ODEON

CERTIFICATS-CADEAUX DISPONIBLES À TOUT GUYARD (DE CINÉPLEX ODEON)

BERRI
St-Denis & Ste-Catherine 288-2115

LA LECTRICE (14 ans)
12:30 - 2:40 - 5:05 - 7:15 - 9:25

A BOUT DE COURSE (G)
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

DANDIN (G) / 12:30 - 2:45 - 5:05 - 7:20 - 9:35

BAGDAD CAFE (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

JANE B. (G) / 12:45 - 3:00 - 5:30 - 7:45 - 9:45

BONAVENTURE
Place Bonaventure 661-2725

THEY LIVE (14 ans)
7:15 - 9:20 / Exemple Merc. 7 dec. 9:30

FACELESS (18 ans) / 7:30 - 9:35
Exemple Merc. 7 dec. 9:40

BROSSARD
Moi! Chompy 455-5906

MESSANGER OF DEATH (14 ans) / 7:00 - 9:00

ROGER RABBIT (Fr.) (G) / 7:00 - 9:00
2e film: COCKTAIL 9:15

PELLE LE CONQUÉRANT (G) Dolby Stereo
Mardi 6:40 - 9:30
Lun. - Merc. et Jeudi: 7:45

CARREFOUR LAVAL
2300, Av. des Lacombe 688-3084

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (G) / 7:00 - 9:10

FRESH HORSES (G)
7:20 - 9:35

LES TISSERANDS DU POUVOIR (G)
7:15 - 9:40

LA LECTRICE (14 ans)
7:20 - 9:25

LAND BEFORE TIME (G) Dolby Stereo
7:00 - 8:45

COCOON #2 (G) Dolby Stereo
7:10 - 9:40

CENTRE-VILLE
2001, Universail
Coin de Malmezzure 849-4518

LA DERNIERE TENTATION DU CHRIST (18 ans) / 2:00 - 5:00 - 9:00

BAGDAD CAFE (G)
(v. anglaise sous-titres français)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

SALAAM BOMBAY (G)
(v. avec sous-titres anglais)
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00

LA LECTRICE (14 ans)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

UN HIVER AU SOLEIL (14 ans)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

STARLIGHT HOTEL (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

DOMINICK & EUGENE (G)
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20

WINTER TAN (14 ans)
1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45

DIE HARD (14 ans) / 1:05 - 4:05 - 7:05 - 9:30

CRÉMAZIE
St-Denis & Crémazie 388-4210

LES TISSERANDS DU POUVOIR (G)
Mardi: 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:30
Lun.-Merc. et Jeudi: 7:05 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS
Boulevard 1 284-3141

CHOCOLAT (G)
12:15 - 2:30 - 5:15 - 7:30 - 9:45

SALAAM BOMBAY (G)
12:30 - 2:50 - 5:05 - 7:25 - 9:40

UNE AFFAIRE DE FEMME (14 ans)
12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:10 - 9:25

LES PORTES TOURNANTES (G)
2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20

FINDING MARIE MARCH
(v. sous-titres français) / 12:40

LE DAUPHIN
Boulevard Paul d'Orléans 721-6060

PELLE LE CONQUÉRANT (G) Dolby Stereo
Mardi: 6:40 - 9:30
Lun.-Merc. et Jeudi: 7:45

LA BOHEME (G) Dolby Stereo
(v. avec sous-titres français) / 7:15 - 9:20

JEAN-TALON
2 Jours d'été de Peix 725-7000

LA DERNIERE TENTATION DU CHRIST (18 ans) / 8:00

ÉGYPTIEN
1455, rue Peel 843-3112

ANOTHER WOMAN (G)
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

LAIR OF THE WHITE WORM (18 ans)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

WITHOUT A CLUE (G) Dolby Stereo
12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:15 - 9:30

LE FAUBOURG
1616, Ste-Catherine O. 932-2121

THE LAND BEFORE TIME (G) Dolby Stereo
THX 12:00 - 1:45 - 3:30 - 5:15 - 7:00 - 8:45

MADAME SOUSATZKA (G) Dolby Stereo THX
12:00 - 2:20 - 4:45 - 7:05 - 9:25

FRESH HORSES (G)
1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30
Exemple Merc. 7 dec. 1:00 - 3:10 - 5:15 - 9:40

PELLE LE CONQUÉRANT (G) Dolby Stereo
(v. avec sous-titres anglais)
12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00

LONGUEUIL
Place Longueuil 679-7451

LES TISSERANDS DU POUVOIR (G)
7:00 - 9:15

A BOUT DE COURSE (G)
7:05 - 9:20

PLACE ALEXIS NIHON
Nouveau Métro Abolito 935-4246

COCOON #2 (G) Dolby Stereo 70MM
12:15 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:40

ELVIRA MISTRESS OF THE DARK (G) Dolby Stereo / 12:20 - 2:40 - 5:00 - 7:20 - 9:25

MESSANGER OF DEATH (14 ans)
1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:30 - 9:45

PLACE DU CANADA
Via Château Champlain 861-4595

HANNA'S WAR (G) / 8:15
Exemple Merc. 7 dec. Aucune représentation

ODEON-LAVAL
Cinéma 2000 - Boul. St-Martin 687-5207

A BOUT DE COURSE (G)
7:15 - 9:25

PIEGE DE CRISTAL (14 ans)
7:05 - 9:35

POINTE-CLAIRE
6341 Transcanadienne 630-7266

WITHOUT A CLUE (G) Dolby Stereo
7:20 - 9:40

ELVIRA MISTRESS OF THE DARK (G) Dolby Stereo / 7:00 - 9:30

MADAME SOUSATZKA (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:10

COCOON #2 (G) Dolby Stereo THX
7:10 - 9:40

LAND BEFORE TIME (G) Dolby Stereo
7:00 - 8:45

MESSANGER OF DEATH (14 ans)
Dolby Stereo / 7:15 - 9:15

OMEGA
Centre Maxi 2675 ch. Chambly Long 647-1122

PRINCE A NEW YORK (G) / 7:00 - 9:15

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (G)
7:30 / 2e film: COCKTAIL / 9:30

UN NOUVEAU SERVICE TÉLÉPHONIQUE CHEZ CINÉPLEX ODEON DE 11:00 A.M. À 10:00 P.M. POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT FILMS, HORAIRES, CINÉMAS ET LOCATIONS UN SEUL NUMÉRO: 849-FILM

PARADIS
8275, Hochelaga 354-3110

LES TISSERANDS DU POUVOIR (G)
7:30 - 9:45

CROCODILE DUNDEE #2 (14 ans)
9:00

2e film: VENDREDI 13 (7e partie)
7:15

PIEGE DE CRISTAL (14 ans)
7:00 - 9:30

SQUARE DÉCARIE
Décarie, sud de Jean-Talton 341-3190

COCOON #2 (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:30

LAND BEFORE TIME (G)
7:00 - 8:45

ST-DENIS
1500, rue St-Denis 845-3222

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (G) / 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:15

PIEGE DE CRISTAL (14 ans)
1:10 - 4:00 - 7:10 - 9:45

ASTRE
9, Léonard, 9480 Lacordaire 327-5001

COCOON #2 (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:10

THE LAND BEFORE TIME (G) Dolby Stereo
7:00 - 8:30

MESSANGER OF DEATH (14 ans)
Dolby Stereo
7:00 - 8:45

THEY LIVE (14 ans)
7:10 - 9:00

THE LAND BEFORE TIME
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

COCOON
THE RETURN
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

Dandin
un film de Roger Planchon

MIU-MIU dans
LA LECTRICE
un film de MICHEL DEVILLE

P.E.L.L.E
LE CONQUÉRANT
UN FILM DE BELLE AUJOUR

Télévision

Les belles histoires des Pays d'en Haut...

RAYMOND BERNATCHEZ

J'aurais bien voulu vous parler ce matin de ce que j'ai vu à la télévision samedi soir, mais samedi soir mon écran était gris, gris comme... un camion d'Hydro-Québec.

Depuis quelques années, je partage ma vie entre la ville et la campagne. C'est un peu compliqué.

Ma maison est située à Brébeuf, un petit village localisé à huit kilomètres de St-Jovite. C'est magnifique Brébeuf. Il y a une rivière, une chute, des montagnes. Par dessus tout il y a le calme, la paix, le silence. J'aime bien cet endroit.

Jusqu'à tout dernièrement, j'avais refusé de faire des concessions au modernisme. Chez moi il n'y avait pas de téléphone, pas de téléviseur. Ces inventions-là je les réservais pour l'appartement pied-à-terre de Montréal. L'appartement c'était le travail et la maison, un lieu de repos.

Mais avec la chronique de télévision, ce bel équilibre a été rompu. Pour vous parler des émissions du week-end, il fallait bien écourter mes séjours dans les Laurentides puisque le téléviseur était à Montréal.

Il y a un mois j'ai pris une grande décision. Puisque nous disposons maintenant d'un ordinateur qui nous permet d'acheminer un texte au journal à partir de n'importe quel point du globe, je me suis dit que le système fonctionnerait très bien à partir de mon village et qu'il suffisait, pour réconcilier travail et loisir, d'introduire les inventions de l'an 2000 dans ma maison au bord de l'eau.

Une telle chose aurait été impossible il y a un an à peine

puisque tout ce qu'on pouvait capter sur un téléviseur à Brébeuf c'était Radio-Canada avec de la neige. Heureusement, depuis janvier dernier, Filion-Câble Vision de St-Jovite avait entrepris de câbler mon village.

Allons-y pour le téléphone, le téléviseur et le câble. La semaine dernière l'installation a été mise en place et vendredi dernier je savourais d'avance mon premier week-end complet à Brébeuf en trois mois. Et vive le progrès!

Samedi soir, j'actionne le commutateur du téléviseur et je m'émerveille. Je passe d'une chaîne à l'autre. L'image est belle et nette, comme au centre-ville de Montréal, lorsqu'on est câblé naturellement.

Puis subitement l'éclairage vacille dans la maison et il y a interruption de courant. A Brébeuf c'est de plus en plus fréquent depuis quelques mois. Ça part et ça revient. Il faut parfois attendre 45 minutes, comme mercredi dernier.

Si vous avez vu le reportage de Radio-Canada aux nouvelles, la semaine dernière, sur l'état lamentable de l'équipement de Hydro-Québec à St-Jovite, vous n'avez pas besoin que l'on vous fasse un dessin pour comprendre les raisons du pourquoi. Lorsque les gars d'Hydro sont obligés d'éclairer une centrale avec une génératrice d'urgence on a vraiment atteint le fond du baril.

Samedi soir, la perte de courant n'a duré que quelques secondes. C'est peu, mais comme dirait un câblodistributeur, ça suffit pour priver de service les pauvres abonnés qui sont desservis sur cette ligne.

Donc mon écran est devenu gris et je n'ai retrouvé l'image qu'hier matin.

J'ai voulu forcément savoir ce qui s'était passé.

Si le câble saute lorsqu'il y a une perte de courant, c'est parce qu'il y a un phénomène d'induction. Et c'est précisément plus fréquent sur la ligne de

Brébeuf qu'ailleurs. Le réseau de Filion Câble-Vision est semblé-t-il plutôt fiable. Cette compagnie opère depuis plusieurs années de St-Faustin à La Conception et alimente 3 600 abonnés sur 100 milles de ligne.

Règle générale il n'y aurait pas d'ennuis. Sauf sur la fameuse ligne de Brébeuf, la mienne, où on a enregistré environ trois pertes de courant par semaine depuis janvier, les trois dernières semaines mises à part. Chaque fois, un «câblo-réparateur» doit d'abord repérer le transmetteur victime du fameux phénomène d'induction et rétablir le système.

À cette cadence-là, mon village figurera bientôt dans le Guinness pour le record des «pannes».

Dans les Laurentides, les grandes chaînes de télé ne peuvent acheminer leur signal adéquatement à cause des montagnes. Les gens paient, comme tous les contribuables, pour les services de Radio-Canada et Radio-Québec mais ils ne sont privés s'ils n'installent pas une «soucoupe» sur le toit (ce qui implique un achat de \$4 000 et un déboursé mensuel de \$60 pour les services du satellite), ou le câble (nettement plus avantageux avec \$65 pour l'installation et environ \$22 par mois pour le service de base).

Le plus cocasse dans cette affaire savez-vous ce que c'est? Il semble que l'on pourrait éviter au moins 75 p. cent de ces pertes de courant en élaguant correctement les branches d'arbres sur la ligne d'Hydro entre St-Jovite et Saint-Remy d'Amherst.

Or, dans les Pays d'en Haut, dans l'ancien fief du curé Labeille, des bûcherons et des draveurs, Hydro-Québec serait parvenue à oublier le bon usage que l'on peut faire d'une simple scie.

Je ne suis donc pas en mesure de vous parler ce matin de ce qui s'est passé à la télévision samedi soir. Parce que mon écran était gris comme un camion de Hydro-Québec. Et chaque fois qu'il redeviendra gris, j'ajouterai un très bref épisode aux belles histoires de la télévision dans les Pays d'en Haut.

FAMOUS PLAYERS

Certificats Cadeaux en vente dans tous nos cinémas ainsi qu'au siège social: 5887 Monkland (NDG) de 9h à 5h.

5 JOURS DE SEMAINE LUNDI À JEUDI
seulement dans LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS saul les jours fériés

4e SEMAINE DE RIRES!

Ernest saves Christmas
Version o. anglaise

UN PRINCE A NEW YORK
v.f. de: COMING TO AMERICA

Diane Keaton
BONNE MÈRE MALGRÉ TOUT
v.f. de: THE GOOD MOTHER

Le Maître de Musique
ANNE ROUSSEL
PATRICK BAUCHAU

Funny Boy
EN FRANÇAIS

THE NAKED GUN
Vous avez vu l'annonce, maintenant voyez le film!

IRON EAGLE II
version o. anglaise

"HIGH SPIRITS"
Version o. anglaise

Toi et moi Aussi

L'EMPIRE DES SENS
VERSION FRANÇAISE

À CORPS PERDU
Un film de LEA POOL

CA S'ANNONCE BIEN LIONS 88 CANNES

1969
Version o. anglaise

36 FILLETTE

U2 RATTLE AND HUM
Version o. anglaise

Everybody's All-American
Version o. anglaise

Qui Veut La Peau de Roger Rabbit
C'est l'histoire d'un homme d'une femme et d'un lapin dans un imbraglio...
v.f. de: WHO FRAMED ROGER RABBIT?

Bill Murray
SCROOGED
Version o. anglaise

CHILD'S PLAY
Version p. anglaise

Wanda
Version o. anglaise

TEQUILA SUNRISE
Version o. anglaise

Kiefer Sutherland
1969

THE ACCUSED
Version o. anglaise

A Cry in the Dark
Version o. anglaise

Palace
5887 MONKLAND

Dorval
260 BUL. DORVAL

Greenfield Park
519 BUL. TACHÉ

Cinéma du Parc
3375 AV. DU PARC

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma REX
327 ST. GEORGES

Le Paris
2340 ST. JOSEPH

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse
480 STE CATHERINE

Versailles
PLACE VERSAILLES

St-Jérôme
327 ST. GEORGES

St-Hyacinthe
2340 ST. JOSEPH

Le Parisien
480 STE CATHERINE

Cinéma Plateau
1544 MONT ROYAL

Loews
5887 MONKLAND

Cinéma V
5560 SHERBOOKE

La Paroisse

INDEX DES RUBRIQUES

Table listing various categories such as Immobilier, Services, Offres d'emploi, and Avis, with corresponding page numbers.

IMMOBILIER

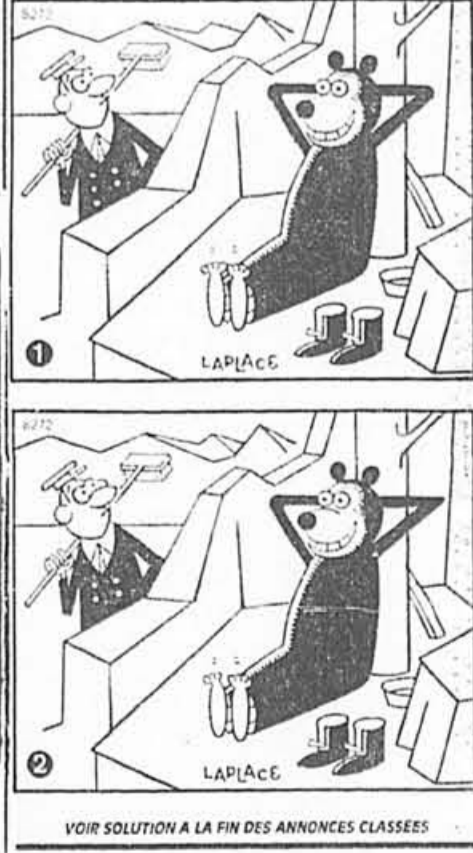
Main real estate listings section containing numerous numbered ads (101-133) with details on properties, prices, and contact information.

ANNONCES CLASSÉES

INTERURBAIN SANS FRAIS: de lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. ANNONCES ENCADRÉES: de lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

285-7111

DÈS 8 H DU LUNDI AU VENDREDI



VOIR SÉRIEUSEMENT À LA FIN DES ANNONCES CLASSÉES

IMMOBILIER

154 GARAGES A LOUER
DE LORIMER Sherbrooke, 10x18, chauffé, 5140 mois. 522-8447

156 SOUS LOCATION
A SOUS-LOUER, 4 r., rue Cavellier, 4405 mois, 598-8247, 9 a 11h matin.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

Boilard, Parenteau & associés inc.
COURTIER EN IMMEUBLE
442-4432
LONGUEUIL: Triplex 2x2x4, 1x2x2, garage. Rev. 13 500\$

170 COMMERCES
BOULANGERIE pâtisseries dans Rosemont, très bonne affaire, cuisine moderne.

172 COMMERCIAUX, INDUSTRIELS
TERRAIN commercial 20 000 pi. carr., zone 4 étape, idéal pour station-service.

170 COMMERCES
RESTAURANT, centre-est, 51 appartements, Centre d'affaires: 10,000\$ approximativement.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS A LOUER
LE BOULEVARD
3750, METROPOLITAIN EST
BUREAUX A LOUER

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS A LOUER
LE BOULEVARD
3750, METROPOLITAIN EST
BUREAUX A LOUER

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS A LOUER
LE BOULEVARD
3750, METROPOLITAIN EST
BUREAUX A LOUER

186 BUREAUX A LOUER
PORT DE MER
Directement relié au métro Longueuil

186 BUREAUX A LOUER
BOUL ST-LAURENT, 2000 pi. carr.
Affaire fantastique

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

161 PROPRIETES A REVENDRE DEMANDEES
PARTICULIER, 15 à 100 logements à l'extérieur, Comptant à l'habitation.

162 PROPRIETES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES
A VENDRE, condos industriels, Ville St-Laurent, 4000 et 5400 pi. carr.

162 PROPRIETES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES
BATHINGS (2), prix \$430,000, 3003 A Chemin Chamblay, Longueuil.

162 PROPRIETES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES
WEST ISLAND brasserie située sur rue principale inclut tout l'équipement.

162 PROPRIETES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES
A VENDRE, condos industriels, Ville St-Laurent, 4000 et 5400 pi. carr.

162 PROPRIETES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES
WEST ISLAND brasserie située sur rue principale inclut tout l'équipement.

170 COMMERCES
AAA salon de bronzage, excellent chiffre d'affaires, bien situé.

170 COMMERCES
AAA salon de bronzage, excellent chiffre d'affaires, bien situé.

170 COMMERCES
AAA salon de bronzage, excellent chiffre d'affaires, bien situé.

170 COMMERCES
AAA salon de bronzage, excellent chiffre d'affaires, bien situé.

170 COMMERCES
AAA salon de bronzage, excellent chiffre d'affaires, bien situé.

170 COMMERCES
AAA salon de bronzage, excellent chiffre d'affaires, bien situé.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS A LOUER
A BAS PRIX MONTREAL
1,000 à 5,000 pi. carr., béton, ciment, 550 volts, pour tout usage.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS A LOUER
A BAS PRIX MONTREAL
1,000 à 5,000 pi. carr., béton, ciment, 550 volts, pour tout usage.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS A LOUER
A BAS PRIX MONTREAL
1,000 à 5,000 pi. carr., béton, ciment, 550 volts, pour tout usage.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS A LOUER
A BAS PRIX MONTREAL
1,000 à 5,000 pi. carr., béton, ciment, 550 volts, pour tout usage.

186 BUREAUX A LOUER
NOUVEAU BUREAUX A LOUER
Coin Sherbrooke et St-Denis

186 BUREAUX A LOUER
NOUVEAU BUREAUX A LOUER
Coin Sherbrooke et St-Denis

186 BUREAUX A LOUER
NOUVEAU BUREAUX A LOUER
Coin Sherbrooke et St-Denis

186 BUREAUX A LOUER
NOUVEAU BUREAUX A LOUER
Coin Sherbrooke et St-Denis

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

160 PROPRIETES A REVENDRE
A BROMONT, 42 logements, construction 1987, revenu 261,400\$.

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

RENE DEPRESTRE
HADRIANA DANS TOUTS MES REVES
TOUS MES REVES
GALLIMARD

ARTS ET SPECTACLES

■ **L'École nationale de théâtre du Canada** organise des lectures publiques de pièces de théâtre, auxquelles l'entrée est gratuite. La prochaine, qui met à l'affiche « Ardente patience », d'Antonio Skarmeta, a lieu le lundi 5 décembre, à 20 h, à l'École même, 5030, rue Saint-Denis. L'entrée est gratuite. Renseignements : 842-7954.

■ **Le Cmc-club Cmc-repertoire du Cegep de Joliette** met à l'affiche, le lundi 5 décembre, le film « Soigne ta droite » du cinéaste Jean-Luc Godard. Les projections ont lieu tous les lundis à 20 h (jusqu'au 5 décembre), au Cmc-club de Joliette. Pour les personnes qui n'ont pas la carte donnant accès aux 12 films de la série, l'entrée coûte \$4 (53 si l'on présente sa carte d'étudiant au Cegep de Joliette).

■ **Le Service d'animation culturelle** des étudiants de l'Université de Montréal présente, le mercredi 7 décembre, un spectacle de jazz vocal, au café Timénes, 4857, avenue du Parc. L'entrée est gratuite.

■ **L'Atrium de la Maison Alcan**, 1188 ouest, rue Sherbrooke présente un concert de midi à 13 h 30, de la chorale de la cathédrale Christ Church le mardi 6 décembre, de l'Institut Suzuki le mercredi 7, de la chorale de l'Orchestre de chambre de Montréal le jeudi 8, et de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal le vendredi 9. L'entrée est gratuite.

■ **Bernard Lapage** poursuit l'exécution intégrale des œuvres pour orgue de Jean-Sebastien Bach, le mercredi 7 décembre, à 20 h, à l'orgue Beckerath de l'église Immaculée-Conception, à l'angle des rues Papineau et Rachel. Le programme comporte ce mois-ci deux *toccatas* et *fugues*, les 14 derniers chorals de l'*Orgelbuchlein*, 4 *duos* et la *6e sonate en trio*. Les prochains recitals de cette intégrale auront lieu en février, mars, avril et mai 89.

■ **Le Département de musique de l'Université Concordia** présente au cours des prochains jours les concerts suivants : le mardi 6 décembre, à 20 h, musique de chambre des classes de Liseley Adams, Yaron Ross et Hendrik Bouman; le mercredi 7 décembre, le Groupe électroacoustique « Hear and Now »; le jeudi 8 décembre, la chorale Concordia dirigée par Christopher Jackson, dans un programme de Noël; et le samedi 10 décembre, l'Orchestre Concordia sous la direction de Sherman Friedland, avec, comme soliste, la violoniste Natalya Turowsky. Le concert de mercredi a lieu dans la salle AD 131, les autres dans la chapelle Loyola. L'Université Concordia est au 7141 ouest, rue Sherbrooke (station de métro Vendôme, autobus 105). Dans tous les cas, l'entrée est gratuite. Renseignements : 848-4706.

■ **Place aux poètes** accueille le mercredi 7 décembre, Madeleine Gagnon, à 21 h, à La Folie du Large, 1021, rue de Bleury. Renseignements : 397-1222.

EXPOSITIONS

■ **Jusqu'au 8 janvier**, au Musée d'art contemporain de Montréal, cite du Havre, exposition d'œuvres de neuf artistes britanniques intitulée « British Now: sculptures et autres dessins ». Jusqu'au 8 janvier, exposition d'une sculpture du Britannique David Mach intitulée « The Art That Came Apart ». Entrée gratuite. Le Musée offre tous les jours, de 10 h à 17 h 30, un service d'autobus gratuit à partir des stations de métro McGill et Bonaventure. Le Musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 h à 18 h. Renseignements : 873-2878.

■ **En plus de l'exposition permanente** sur « Les peuples de la forêt, de la cote et de la plaine », trois expositions sont présentement en cours au Musée McCord d'histoire canadienne (690 ouest, rue Sherbrooke, 398-7100). Jusqu'au dimanche 29 janvier 1989, on peut encore voir la collection de jeux et jouets anciens réunis sous le titre de « Jouets, de A à Z », ainsi que l'exposition « Ivalu : la tradition du vêtement inuit », qui montre 4000 ans de tradition du vêtement et d'objets des peuples de l'Arctique. Le Musée n'est fermé que le mardi; les autres jours, il est ouvert de 11 h à 17 h.

■ **La Bibliothèque intermunicipale Pierre-Fonds-Dollard-des-Ormeaux**, 13555, boulevard Pierre-Fonds (620-4181) expose des œuvres de Thérèse Tourigny Des Aulniers, du mercredi 7 décembre, jusqu'au vendredi 30 décembre. D'autre part, l'exposition de photographes sur les 25 ans de la Place des Arts commence aussi le mercredi 7 décembre et se poursuit jusqu'au mardi 20 décembre. La Bibliothèque est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 21 h, le mercredi de 17 h à 21 h, le samedi de 10 h à 17 h, et le dimanche de 13 h à 17 h.

■ **Les Soeurs de la Providence** du Centre Emile-Gamelin se feront toujours un plaisir de faire visiter au public, sur rendez-vous, leur Musée de Mor Ignace Bourget et de Mere Emile-Gamelin, leur fondatrice, au 5655, rue de Salaberry, Montréal, 331-4810. L'entrée est gratuite. Durée : trois heures environ.

■ **On n'empaillait plus les animaux**, on les « naturalise ». Pour marquer l'émission de timbres représentant de petits mammifères canadiens, il y a exposition de petits animaux « naturalisés » à la Maison de la poste, au 640 ouest, rue Sainte-Catherine, jusqu'à la fin de mars 1989.

■ **L'exposition en cours** à la Maison Louis-H-Lafontaine, 314, boulevard Marie-Victorin, Boucherville, présente les huiles et aquarelles de Richard Goma. Elle se poursuivra jusqu'au vendredi 9 décembre. On peut la visiter du jeudi au dimanche, de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h. D'autre part, à Boucherville, il y a exposition en permanence d'artistes, artisans et photographes, à la Galerie 500, à l'hôtel de ville, 500, rue Rivière-aux-Pins, ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 23 h. Enfin, à la bibliothèque municipale, 501, Chemin-du-Lac, aussi jusqu'au vendredi 9 décembre, a lieu l'exposition des peintures de Mireille Pallory. La bibliothèque est ouverte de 10 h à midi et de 13 h à 21 h du lundi au vendredi, ainsi que de 13 h à 17 h le samedi et le dimanche.

■ **La Maison du Brasseur**, 2901, boulevard Saint-Joseph, Lachine, présente, une exposition d'œuvres récentes de l'artiste-peintre Lucie Desrosiers. Ses tableaux sont marqués par 10 ans de séjour dans les Appalaches, dans un climat de vent et de montagne. Cette exposition se poursuit jusqu'au dimanche 8 janvier. La galerie est ouverte tous les jours de 10 h à 21 h. Renseignements : 634-3471.

■ **Dans le hall principal** de l'École nationale de théâtre, 5030, rue Saint-Denis, a lieu, jusqu'au samedi 10 décembre, une exposition de photographes qui retracent cent ans de théâtre à Montréal. On peut la visiter du lundi au vendredi de 9 h à 22 h, et le samedi de 9 h à 16 h. Renseignements : 842-7954.

■ **La Galerie d'art Concordia**, à l'Université Concordia, 1455 ouest, de Maisonneuve, présente une exposition intitulée « Printshops of Canada », jusqu'au jeudi 22 décembre. On peut aussi y voir un étalage des vases de sa collection permanente. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h, et le samedi, de 10 h à 17 h. Renseignements : 848-4750.

■ **Le Musée de la ville de Lachine** offre plusieurs expositions simultanées. On peut voir une collection particulière intitulée « Les appellants », jusqu'au 26 février 1989. D'autre part, jusqu'au 31 mars 1989, le musée présente ses « Collections mises en situation ». Enfin, à partir du 3 décembre 1988, jusqu'au 15 janvier 1989, on pourra voir des œuvres, réalisées selon des techniques mixtes, de Michel-Thomas Tremblay. Le Musée de Lachine

est au 110, Chemin de LaSalle, Lachine. Il est ouvert du mercredi au dimanche, de 11 h 30 à 16 h 30. Renseignements : 634-3471, poste 346.

■ **Le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux**, 7644, rue Edouard, à LaSalle, présente « Ils étaient tous là à chercher », une installation *mixte-media* sculpture-peinture de Micheline Durocher, jusqu'au dimanche 11 décembre. L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de midi à 20 h et les samedi et dimanche de midi à 17 h.

■ **Le Centre de design** de l'Université du Québec à Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, présente, jusqu'au dimanche 18 décembre, une exposition intitulée « Créer dans le réel », ayant pour sujet l'architecture contemporaine dans les bâtiments existants. Elle a été réalisée par la section française du Conseil international des monuments et des sites et le Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou. Le Centre de design de l'UQAM est ouvert du mercredi au dimanche, de midi à 18 h et le jeudi de midi à 20 h.

CONFÉRENCES

■ **La Société historique du Marigot** invite le public à une conférence du chimiste Joris Georges Van Gheluwe, intitulée « L'Institut Pasteur, 1888-1988 — Louis Pasteur, l'homme et l'oeuvre ». C'est le lundi 5 décembre, à 20 h, à la salle numéro 2 de la co-cathédrale Saint-Antoine, Longueuil, à l'angle du chemin de Chambly et de la rue Saint-Charles.

■ **La Bibliothèque municipale de Boucherville** présente une conférence sur les abris fiscaux, le mercredi 7 décembre, à 19 h 30. La soirée est animée par Denise Pelouin, représentante en placements de Scotia McLoad. L'entrée est gratuite.

■ **Dans la série des Midi-causeries** à la Bibliothèque de Saint-Laurent, celle du mercredi 7 décembre sera donnée par Paulette Mercier, mère de famille et animatrice d'ateliers sur la Bible, qui parlera de son livre « Et si c'était restreint ». C'est le mardi 5 décembre, à 20 h, à la salle numéro 2 de la co-cathédrale Saint-Antoine, Longueuil, à l'angle du chemin de Chambly et de la rue Saint-Charles. Renseignements : 744-7315.

■ **La Société d'étude et de conférences**, section de Montréal, présente une conférence de Bohdana Monczak, enseignante, sur le millénaire des Ukrainiens, à l'église Saint-Michel, 2376, rue Iberville, le mardi 6 décembre, à 13 h 30. Renseignements : 252-3000, poste 3709.

■ **Le centre Info-Femmes**, 8450, rue Hochelaga (355-4529), présente un atelier-conférence sur le problème des stéréotypes sexistes dans les médias, le mardi 6 décembre, à 13 h. Le Centre offre aussi divers services : accueil, information et références, prêt

de volumes, café-rencontres, etc. Ses locaux sont ouverts du mardi au jeudi de 9 h à 20 h.

■ **Le Centre d'information sur les nouvelles religions**, 8010, rue Saint-Denis, présente une conférence donnée par Robert Vachon intitulée « Toutes les religions se valent-elles ? », le mercredi 7 décembre, à 19 h 30. L'entrée coûte \$5. Renseignements : 392-9641.

■ **M. Yvon Robert** donne une conférence sur « Les visuels et les auditifs », chez les Associations bénévoles qualifiées, au Service des jeunes, le mercredi 7 décembre, à 9 h, au pavillon G. Lebeau, à l'arrière du 39 ouest, boulevard Gouin. Renseignements : 331-2599.

RÉUNIONS ET RENCONTRES

■ **L'Association des amateurs de violettes africaines** de Montréal invite le grand public à sa réunion mensuelle qui a lieu le mardi 6 décembre, à 19 h 30, par exception au chalet du parc Maisonneuve (entre de la rue Sherbrooke). Denise Chevrefils expliquera comment cultiver les violettes africaines rampantes. Renseignements : 353-8098 ou 581-6825.

■ **La Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal** a sa réunion mensuelle le mercredi 7 décembre, à 19 h 45, à l'école Evangéline, 11845, boulevard de l'Acadie, au coin de la rue Louisbourg. Tony Huber, directeur de la recherche et du développement chez W.H. Perron utilisera les plantes à problème que les participants lui auront apportées, pour expliquer les méthodes de reproduction appropriées à chacune (bouturage, marcottage, division des touffes, séparation des stolons, greffage, etc.). L'entrée est gratuite et le grand public est invité. Renseignements : 872-6208, entre 18 h et 21 h.

■ **Le mardi 6 décembre, aux mardis de l'information**, à *Projet changement*. Service aux personnes âgées, le curé Roland Dionne parlera de la spiritualité, « une valeur délaissée et pourtant nécessaire à l'équilibre psychique ». C'est à 13 h 30, au 4550 A, rue Saint-Hubert (entre rue Berri, par le stationnement des peres du Très-Saint-Sacrement). L'entrée est gratuite. Les habitués sont invités à y amener un ami, homme ou femme. La prochaine activité de *Projet Changement* n'aura pas lieu avant le mardi 17 janvier.

■ **L'Association du diabète de Montréal** invite les personnes intéressées, diabétiques, amis ou proches, à une soirée d'information le mardi 6 décembre, à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine, 650, 16e avenue, 3e étage, à 19 h 30. Le Dr Hugues Beaugrand, endocrinologue, parlera des nouvelles avenues qui se présentent pour le traitement du diabète (transplantation du pancréas et microencapsulation des îlots de Langerhans).

■ **Le comité des parents francophone d'Épilepsie Montréal** se réunit le mercredi 7 de-

cembre, à 18 h, pour son souper communautaire, au 3800, rue Radisson. Après, à 17 h 30, le conférencier, Pierre Dion, parlera de l'adolescent. Renseignements : 252-0859.

■ **Le Point de rencontre des communautés culturelles de Montréal** organise une conférence-rencontre animée par Dang Van Tuy, de la Ligue Vietnam Liberté, dont le thème sera « Toutes les ethnies oubliées leurs amitiés et vivent dans l'harmonie ». C'est au 2005, rue Victor-Dote, le mardi 6 décembre, à 19 h. Renseignements : 335-5340.

■ **Le mardi 6 décembre**, il y aura rencontre et atelier à La Parenterie (parentée et psychiatrie) au CLSC ASHuntic, 1628, rue Fleury. L'entrée est gratuite.

■ **Le groupe Echange entre femmes de Saint-Laurent** (1415, rue Filion, 744-3513) invite les personnes intéressées le mardi 6 décembre, à 13 h 15, à un café-rencontre dont le sujet est « Parlons de nos lectures », avec Mary-Jane Dupré. Le même jour, à 19 h 15, Stella Richard, infirmière de l'Ambulance Sain-Jean expliquera « Comment faire face au stress et à ses émotions ». Le mardi 13 décembre, de 16 h à 21 h, souper de Noël. L'entrée coûte \$8 pour les membres et \$12 pour les autres. Il y aura échanges de cadeaux (\$5). Renseignements : 744-3513.

COURS ET SECOURS

■ **Le mouvement Action-Chômage de Montréal** organise des rencontres d'information sur la Loi de l'assurance-chômage à l'intention des chômeurs, les mardis et jeudis, à 13 h, et les mercredis, à 19 h, au 6839A, rue Drolet, local 304 (métro Jean-Talon). Renseignements : 271-4099.

■ **L'Organisation montrealaise des personnes atteintes de cancer (OMPAC)** invite les personnes atteintes et leur entourage à venir partager leurs expériences vécues, tous les mardis à 19 h 30, au local de l'organisme, 6653 rue Saint-Denis (station de métro Beau-bien). Renseignements : 273-3676.

■ **Le Centre d'écoute et de référence Multi-écoute**, 3580 Van Horne, angle Côte-des-Neiges, aide tous ceux et celles qui ont des problèmes personnels, qui souffrent de solitude, ou qui veulent remplir un formulaire de l'aide sociale, de l'assurance-chômage, de Logirent, etc. Renseignements : 737-3604.

■ **Un centre d'écoute téléphonique** et d'information sur les drogues, « SOS Drogues », offre ses services les mardis et jeudis, de 18 h à 23 h. Renseignements : 430-5980.

■ **Les « Pharmacomanes anonymes »** offrent aux personnes qui ont un problème de dépendance à l'égard des médicaments et qui désirent entreprendre une démarche pour s'en sortir, des rencontres gratuites, le lundi et le jeudi, à 20 h, au 8635, boulevard Saint-Laurent, 2e étage. Renseignements : Rolande, 669-5776; Suzel, 325-3046.

■ **Le Carrefour Le Moutier**, à la station de métro Longueuil, offre gratuitement et sans rendez-vous, un service d'écoute à toute personne désireuse de parler de ce qu'il lui vient. Des services d'information et de référence, d'aide à la recherche d'un emploi et d'aide aux immigrants et aux réfugiés sont également offerts. Le Carrefour est ouvert à 9 h du lundi au samedi (jusqu'à 22 h, du mardi au vendredi). Renseignements : 679-7111.

■ **Les femmes immigrantes** qui se sentent seules et éprouvent le besoin de se retrouver (parmi d'autres femmes pour échanger, disposer d'un lieu à elles : la salle « L'Oasis » du Centre des femmes de Montréal, 3585, rue Saint-Urbain, ouverte de 13 h à 16 h, le mercredi après-midi. Carmen Carriero y est conseillère auprès des femmes immigrantes. Renseignements : 842-0814.

■ **L'Association Canadienne pour la Santé Mentale** (filiale de Montréal) offre un programme de sensibilisation à la vie familiale de 10 rencontres hebdomadaires dont l'objectif est d'aider les parents d'enfants de trois et quatre ans à perfectionner les comportements favorables au développement socio-affectif de l'enfant. Les petits doivent être présents lors des rencontres. Renseignements et inscription : Jacques Duval, 521-4993.

■ **Le centre d'écoute et de référence « Face-à-face »** offre de l'aide aux personnes ayant besoin de parler ou ayant besoin de ressources. C'est un lieu d'écoute où l'on peut recevoir une vaste gamme de renseignements. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, au CLSC Metro, à l'étage des boutiques de la station de métro Guy, 1550 ouest, boulevard de Maisonneuve. Renseignements : 934-4546.

■ **Le centre MCC du Québec** (centre des minorités culturelles et collectives) garde une ligne de téléphone ouverte bilingue sept jours par semaine 24 heures sur 24. Il organise aussi, pour les gens qui se sentent seuls, découragés, à part des autres et en souffrent, des réunions et des ateliers d'échanges avec des animateurs spécialisés. Il offre un service de pastoralité et de psychologie. C'est au 598-5802.

■ **Le Centre d'écoute Le Havre**, situé au complexe Desjardins, niveau du métro, offre gratuitement, avec ou sans rendez-vous, un service d'écoute aux personnes vivant des moments difficiles ou affligées par la solitude, tous les jours, de 12 h à 17 h; les jeudis de 12 h à 20 h. Renseignements : 844-8910 (Complexe Desjardins, 171, Niveau de La Place, angle Sainte-Catherine et Saint-Urbain).

■ **Solitude-Fraternité** invite cordialement le public au 1199, rue de Bleury, de 14 h à 16 h, le jeudi. Bienvenue à tous sans aucune discrimination. Il n'a aucun frais. Accès en fauteuil roulant. Renseignements : 935-8496.

■ **Le Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal**, offre aux personnes qui en ont besoin des conseils à propos de l'assurance-chôma-

ge, tous les jours, de 9 h 30 à 16 h 30, gratuitement, par téléphone (au 933-5915), ou dans des rencontres individuelles, au local du Comité, au 3400, rue Delisle (près de la station de métro Lionel-Groulx).

■ **Le groupe Les relevailles de Montréal** offre une assistance post-natale par le moyen de rencontres et de cours, de même qu'une écoute téléphonique pour les personnes qui en ont besoin. Les services sont gratuits. Le groupe est au 13926 est, rue Notre-Dame (quartier Pointe-aux-Trembles). Renseignements : Jeannette Cyr ou Diane Lavergne, 642-2682.

BAZARS

■ **Le Bon Pilote**, organisme sans but lucratif d'aide aux aveugles, fait un bingo tous les mercredis soirs à 19 h, à la salle Do-Re-Mi, 505 est, rue Belanger. L'entrée coûte \$3. On donne chaque soir \$3 500 en prix. Renseignements : 274-3779.

■ **Les amateurs du jeu de dames** sont invités à des rencontres qui ont lieu tous les mardis, jeudis et vendredis, en soirée, et le samedi après-midi, au 6755, 36e avenue, dans le quartier Rosemont (près de l'intersection des rues Viau et Saint-Zotique). Renseignements : Louis-Paul Lefebvre, 255-6834.

DIVERS

■ **L'Accueil Chez Frédéric** de la Société Saint-Vincent-de-Paul, 11856, rue Lamoureux, Montréal-Nord, offre à bon compte des vêtements, meubles et articles d'utilité copurant aux personnes démunies. L'Accueil est ouvert le mardi de 13 h à 15 h 30 et le jeudi de 18 h à 20 h 30. Selon la tradition des Sociétés Saint-Vincent-de-Paul, on accepte les dons d'articles dont on n'a plus besoin et qui peuvent servir à d'autres; les revenus de ces ventes servent à secourir les personnes les plus démunies. Renseignements : 528-4982.

■ **Les petits frères des pauvres** ont leur boutique située au 2214, rue Bourbonnière (en bas de Rouen). Elle est ouverte du lundi au samedi, de 13 h 30 à 16 h 30. On y trouve des vêtements en tres bon état ainsi que divers objets et accessoires à des prix très avantageux. En plus de profiter d'ouvrages extraordinaires, les intéressés encouragent l'oeuvre des petits frères.

■ **L'Entraide Bazar Permanent**, organisme sans but lucratif, reçoit et offre divers articles d'utilisation courante à bas prix, pour venir en aide aux familles à revenus modestes. Le local d'entraide est ouvert six jours par semaine : du lundi au mercredi, de 10 h à 18 h; le jeudi et le vendredi, de 10 h à 21 h; et le samedi de 10 h à 17 h. C'est au 2398, boulevard Rosemont (une rue à l'est d'Iberville). Renseignements : 277-5744.

A vendredi pour la prochaine parution de la rubrique QUOI FAIRE.

la Baie LE GRAND SOLDE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES POUR NOËL

2 JOURS SEULEMENT LES MARDI 7 DÉC. ET MERC. 8 DÉC.

100% DE RABAIS

BRAUN • BLACK & DECKER • MOULINEX • PROCTOR SILEX • BEAUMARK

Pour vos derniers achats de Noël, profitez de cette aubaine sur les appareils électriques pour soins personnels et les petits électroménagers ainsi que sur les fers à repasser et les humidificateurs. N'oubliez pas, ce rabais supplémentaire de 10% est en vigueur pendant 2 jours seulement. Les mardi 7 décembre et mercredi 8 décembre.

Articles de maison, rayon 636

LA BAIE... UNE JOYEUSE TRADITION DE NOËL

Un chèque-cadeau de la Baie: le bon modèle, la bonne taille, la couleur désirée... le cadeau idéal à glisser dans un bas de Noël